



Gestion des déchets ménagers : La situation morbihannaise en 2007

Avril 2009

Document réalisé dans le cadre du suivi
du plan départemental d'élimination
des déchets ménagers et assimilés
pour le compte du Conseil général du Morbihan



Gestion des déchets ménagers : La situation morbihannaise en 2007

Note de synthèse réalisée par :
Caroline PLUS - Chargée de mission à l'ODEM
Avril 2009

Sommaire

I - Introduction.....	p. 2
II - Rappel : Les objectifs fondamentaux du plan :	p. 2
III - Les données départementales en 2007	p. 3
III.1 - Objectifs et méthodes	p. 3
III.2 - Données démographiques	p. 3
III.3 - Organisation départementale	p. 4
III.4 - Les ordures ménagères résiduelles	p. 7
III.5 - La collecte sélective.....	p. 9
III.6 - Les déchèteries.....	p. 11
III.7 - Le compostage individuel.....	p. 13
III.8 - Les déchets d'activité de soin à risques infectieux	p. 14
III.9 - Les déchets d'équipement électrique et électronique	p. 15
III.10 - Bilan des données de collecte et de traitement.....	p. 16
IV - Synthèse au regard des objectifs du plan.....	p. 21
IV.1 Suivi des principaux indicateurs.....	p. 21
IV. 2 Actions conduites en 2007 et perspectives 2008	p. 22
V - Bibliographie.....	p. 23
VI - Liste des abréviations utilisées	p. 23
VII - Liste des cartes, tableaux et figures.....	p. 24
VIII - Annexes.....	p. 24 à 42

I - Introduction

Cette note, réalisée à la demande du Conseil Général du Morbihan, présente la situation départementale en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés dans le département du Morbihan pour l'année 2007. Elle s'inscrit dans le dispositif de suivi annuel du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés révisé qui a été approuvé en novembre 2007 (Conseil Général du Morbihan, 2007).

Elle a été réalisée à partir des rapports d'activité 2007 des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en charge des opérations de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés dans le Morbihan. Seuls les aspects techniques y sont présentés. Les aspects financiers, administratifs et juridiques ne seront pas abordés ici.

II - Rappel : Les objectifs fondamentaux du plan

Le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) du Morbihan a été approuvé par le Conseil Général le 28 novembre 2007. Les principaux objectifs fixés par le plan sont :

- Maîtriser la production de déchets en menant un effort important de prévention et de réduction à la source des déchets.
- Améliorer les performances de tous les EPCI en matière de collecte sélective.
- Mieux valoriser les déchets recyclables.
- Assurer la valorisation biologique des déchets organiques.
- Accroître la valorisation énergétique des incinérateurs en fonctionnement sur le département.
- Tendre vers l'autonomie pour le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) ainsi que le résiduel des déchèteries.
- Inscrire les projets des EPCI dans une politique de développement durable et de maîtrise des coûts à long terme.
- Développer l'information et la sensibilisation sur les déchets
- Contribuer à une meilleure gestion des déchets des entreprises

Le PDEDMA est téléchargeable sur le site internet www.nosdechetsenquestions.fr, accessible également depuis le site internet du Conseil Général www.morbihan.fr.

III - Les données départementales en 2007

III.1. Objectifs et méthode

Le suivi annuel des quantités de déchets ménagers et assimilés collectés et traités en Morbihan permet d'établir un état d'avancement des actions mises en oeuvre dans le cadre du plan et de mesurer l'écart aux objectifs.

Les données présentées dans ce rapport proviennent de l'analyse des rapports d'activité 2007 des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en charge des opérations de collecte et de traitement des déchets ménagers dans le département. Les déchets concernés sont donc :

- les ordures ménagères résiduelles (OMR) collectées lors des collectes traditionnelles,
- les déchets recyclables issus des collectes sélectives,
- les déchets collectés en déchèteries.

Les données présentées pour les années 2000 à 2006 sont issues de différentes études :

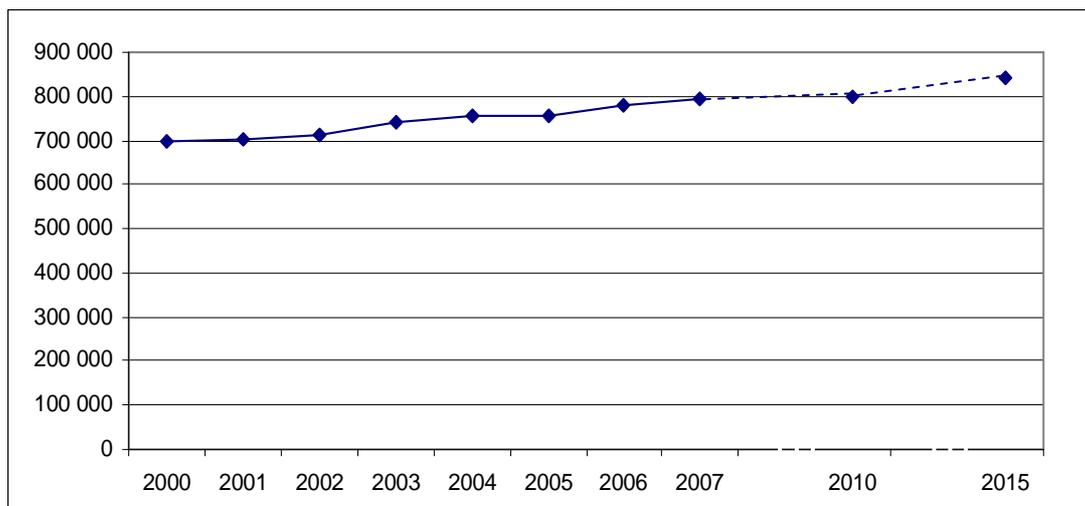
- Enquêtes de l'ORDB (Observatoire Régional des Déchets en Bretagne),
- Etude ANTEA sur la situation départementale en 2003 (ANTEA, 2005),
- Etude GIRUS sur la situation départementale en 2004 (GIRUS, 2006),
- Etudes ODEM sur la situation départementale en 2005 et 2006 (ODEM, 2007 et ODEM, 2008 ; téléchargeables sur www.odem.fr).

III.2. Données démographiques

Compte tenu du contexte touristique et résidentiel du département, les données démographiques utilisées sont les données DGF (population totale majorée d'un habitant par résidence secondaire) car elles sont, en général, plus proches de la réalité de terrain que les données INSEE. La population DGF du Morbihan en 2007 s'élevait ainsi à 792 220 habitants (contre 701 000 pour la population INSEE), soit environ 11 500 habitants de plus qu'en 2006 (+ 1,5%).

Depuis 2000, la population a augmenté d'en moyenne 1,8% par an, ce qui est supérieur à la prévision de croissance de 1% par an envisagée dans le plan sur la période 2005-2015 (voir figure 1).

Figure 1 : Evolution de la population DGF dans le Morbihan et perspectives 2010 et 2015 (hypothèse de croissance de 1% par an)

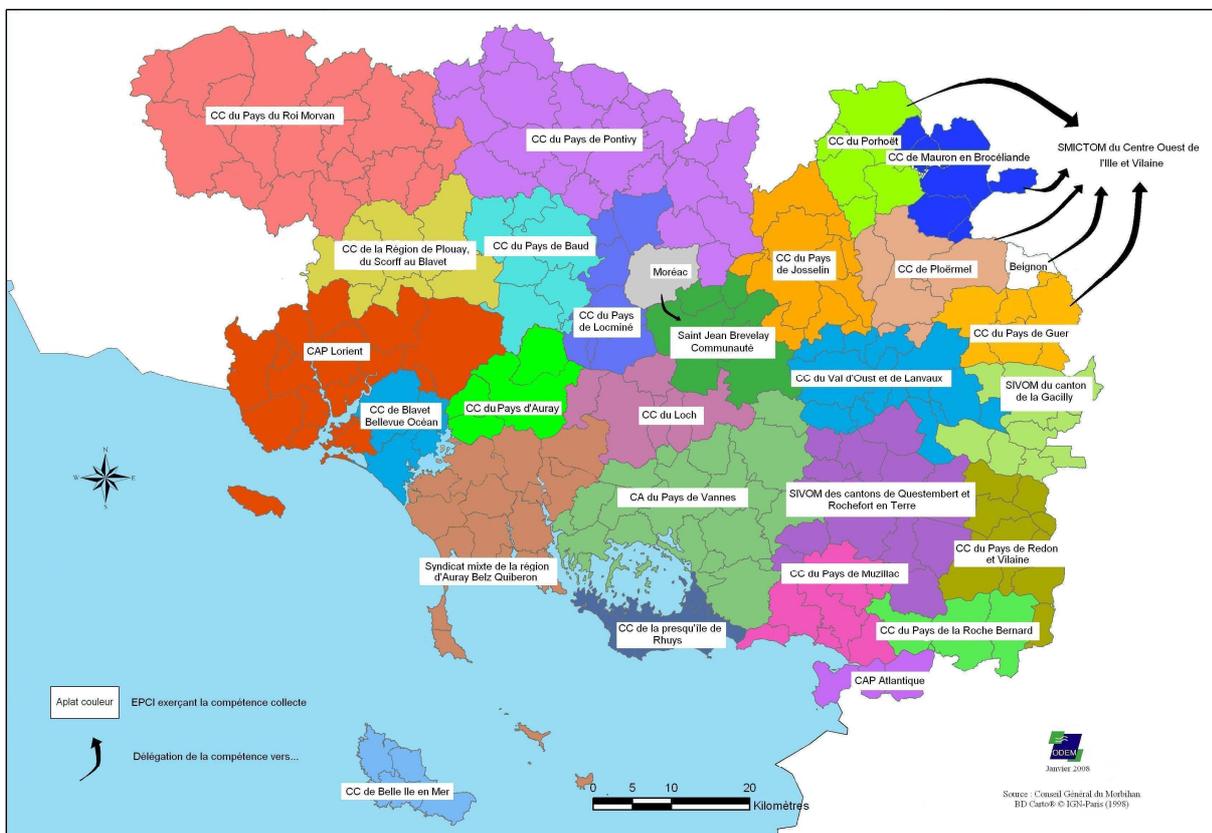


Source : Conseil Général du Morbihan, 2007

III.3. Organisation départementale

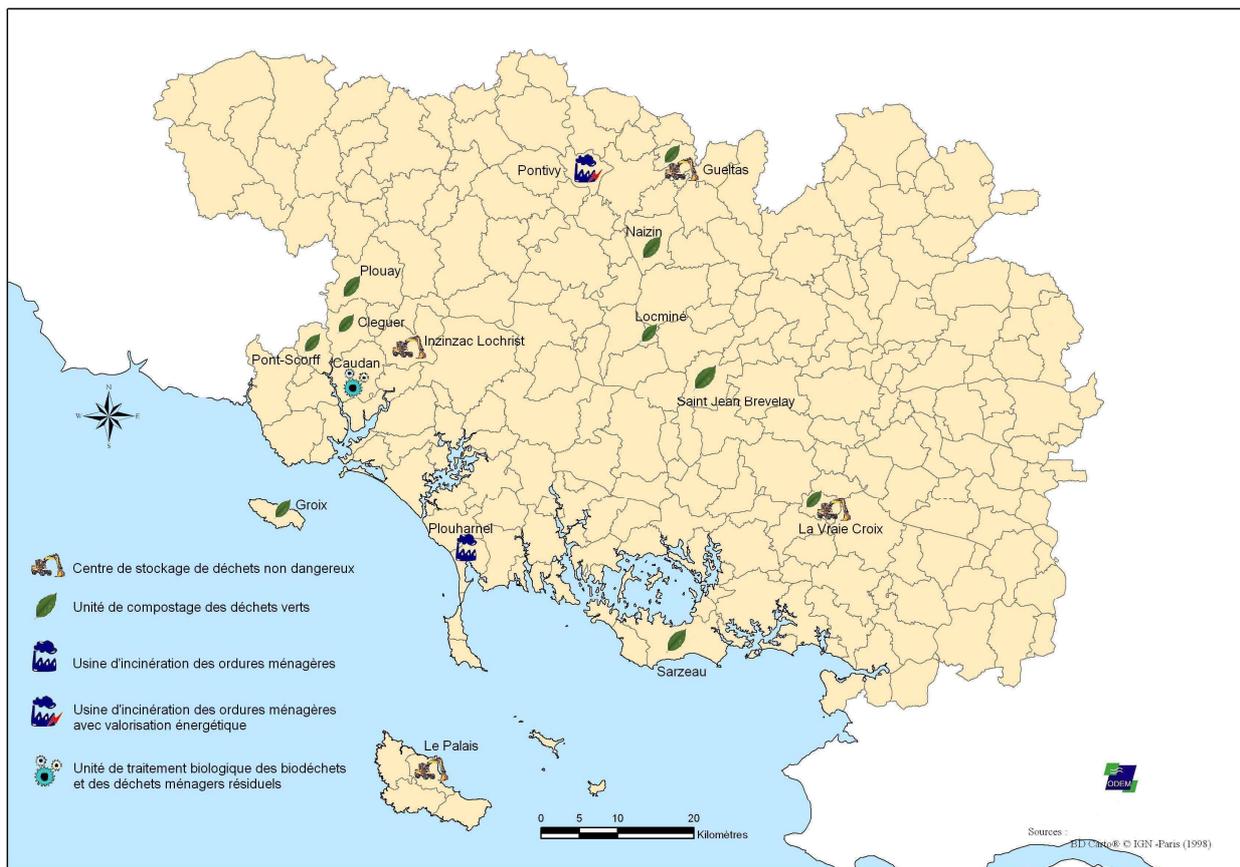
A l'exception de Moréac (cliente de Saint Jean Brevelay Communauté), toutes les communes du département adhèrent à l'un des 24 EPCI exerçant la compétence collective en 2007 (voir carte 1). Parmi ces EPCI, 4 ont leur siège social dans un département limitrophe.

Carte 1 : EPCI et communes en charge de la collecte des déchets ménagers en 2007



Le traitement des déchets ménagers est assuré par 12 EPCI (voir carte 2).

Carte 3 : Sites de traitement des déchets ménagers et unités de compostage en 2007



Carte 4 : Quais de transfert et centres de tri des déchets ménagers en 2007



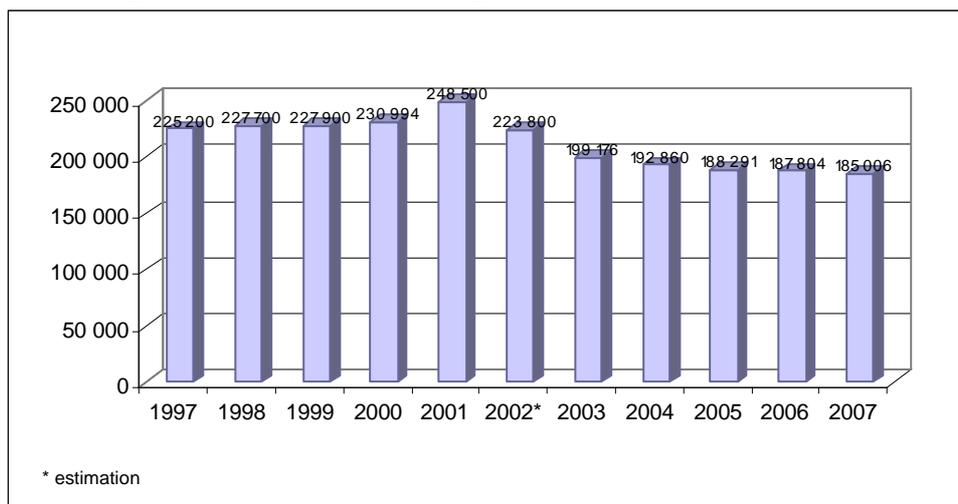
III.4. Les Ordures Ménagères Résiduelles

1. La collecte :

En 2007, **185 000 tonnes** d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) ont été collectées dans le département, soit environ **234 kg/hab DGF**.

La diminution observée depuis 2001 se poursuit avec une baisse de 1,5% par rapport à 2006 (Cf. figure 2).

Figure 2 : Evolution des tonnages d'OMR collectés en Morbihan



Sources pour les années 1997 à 2004 : Observatoire Régional des Déchets en Bretagne (ORDB, 2002a et 2002b) ; ANTEA, 2005 ; GIRUS, 2006. Pour les années 2005 et 2006 : ODEM, 2007 et 2008

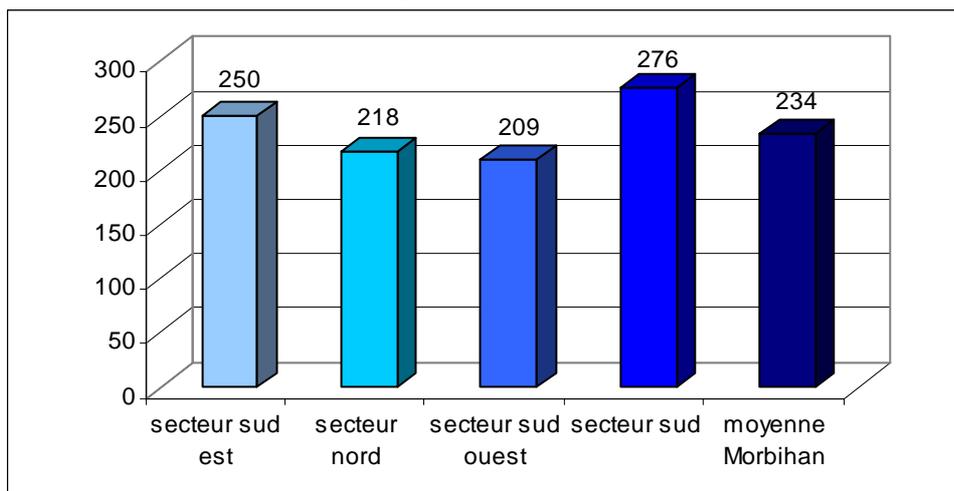
Le plan définit 4 grands secteurs dans le département en s'appuyant sur les 4 principaux EPCI de traitement correspondant à 90% de la population départementale :

- Secteur Nord : territoire du SITTOM du Morbihan Intérieur
- Secteur Sud Ouest : territoire de CAP l'Orient, de la communauté de communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet et de la communauté de communes Blavet Bellevue Océan
- Secteur Sud : territoire du syndicat mixte Auray-Belz-Quiberon et de la communauté de communes du Pays d'Auray (4 communes)
- Secteur Sud-Est : territoire du SYSEM

Les ratios de production d'OMR sur ces grands secteurs sont présentés dans la figure 3. Chaque territoire a sa propre histoire, ses caractéristiques (milieu rural/urbain ; types d'activités économiques...) et ses spécificités de gestion des ordures ménagères ce qui explique les variations observées. Ainsi les secteurs sud et sud-est, très touristiques voient leurs ratios augmenter par rapport aux autres secteurs du département, moins touristiques.

📄 Annexe 1 : Tonnages d'ordures ménagères résiduelles et de la collecte sélective par EPCI

Figure 3 : Ratio de production d'OMR (en kg/hab) dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale



Annexe 2 : Fiches de suivi du plan par EPCI

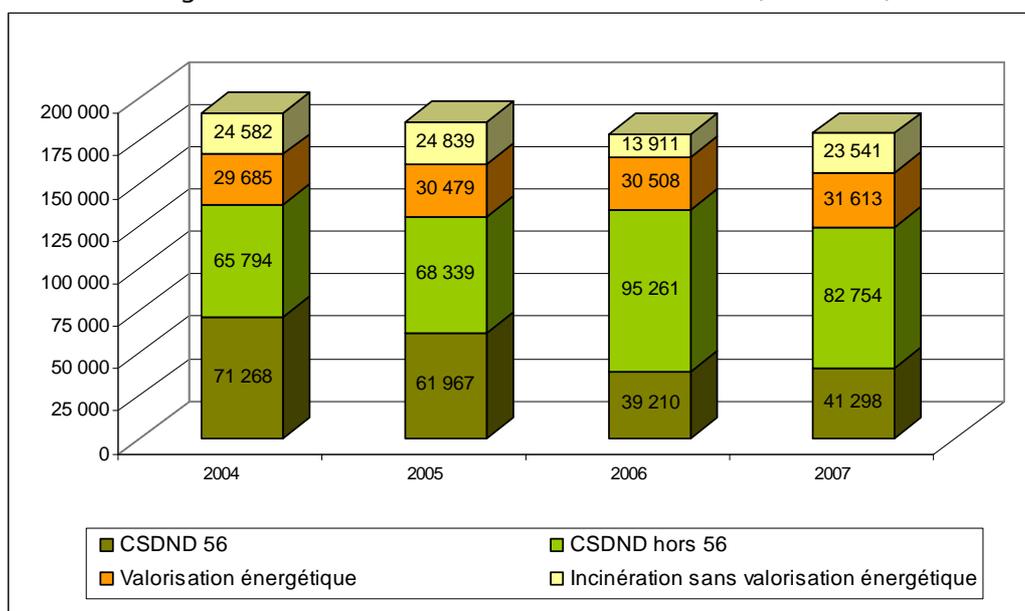
2. Le traitement :

Les OMR produites dans le département sont en grande majorité (71%) enfouies dans des Centres de Stockage des Déchets Non Dangereux (CSDND) :

- 82 750 tonnes en dehors du département,
- 41 300 tonnes dans le département (dont environ 38 000 tonnes après stabilisation sur le site de l'usine de traitement biologique de Caudan).

Le restant est incinéré dans les UIOM du département (53 587 tonnes) sauf 1567 tonnes traitées à l'UIOM de Carhaix (voir figure 4).

Figure 4 : Traitement des OMR dans le Morbihan (en tonnes)



Source pour l'année 2004 : GIRUS, 2006. Pour les années 2005 et 2006 : ODEM, 2007 et 2008

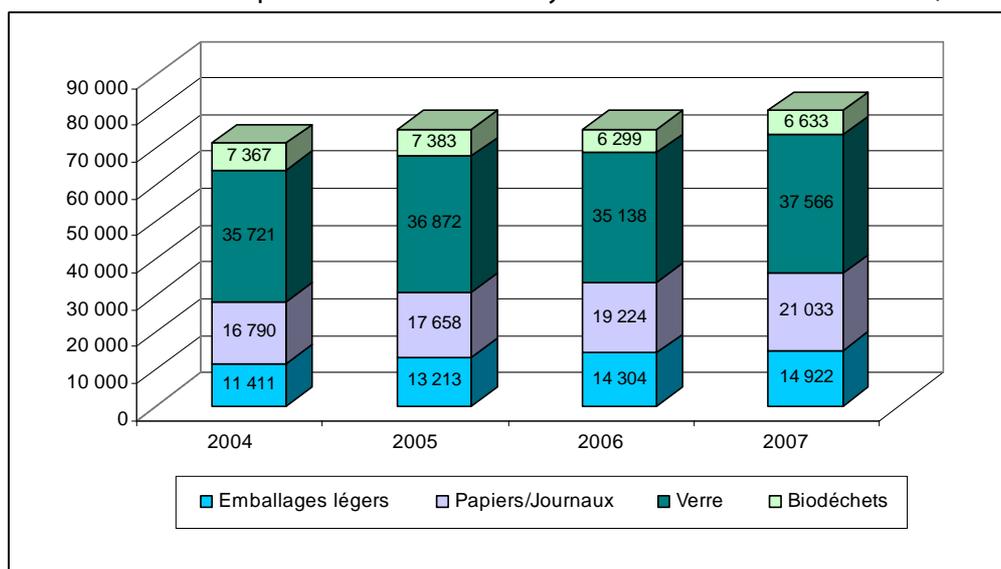
Les tonnages traités en dehors du département sont en baisse par rapport à 2006, cependant ils représentent 47% des OMR traitées.

III.5. La collecte sélective

1. La collecte

En 2007, **80 153 tonnes** de déchets recyclables ont été collectés, soit en moyenne **101 kg/hab DGF**. Après une légère baisse en 2006, la quantité de déchets recyclables collectés progresse de 7% entre 2006 et 2007 (voir figure 5).

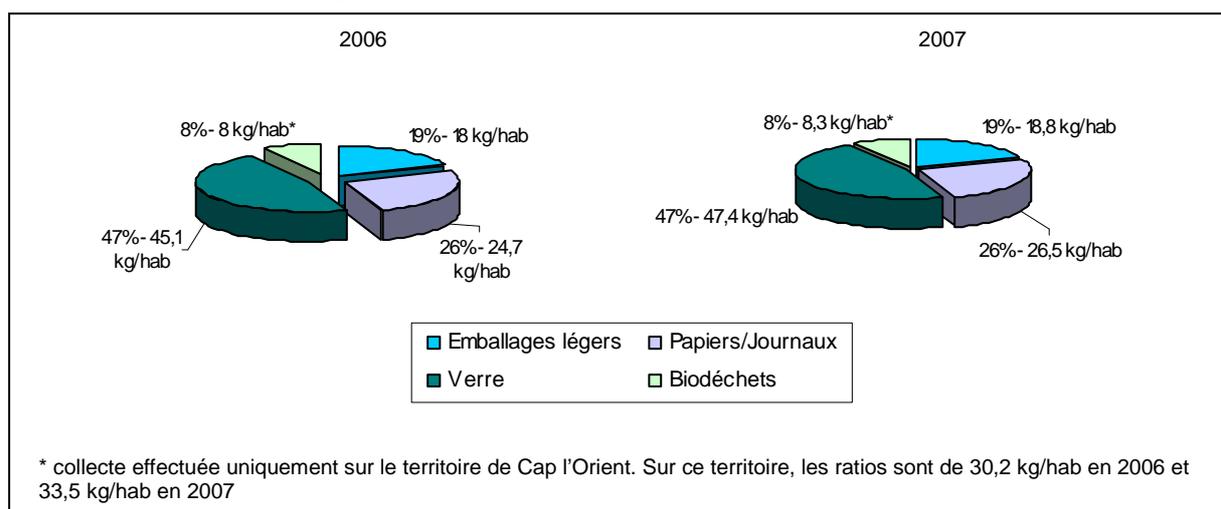
Figure 5 : Evolution des quantités de déchets recyclables collectés en Morbihan (en tonnes)



Source pour l'année 2004 : GIRUS, 2006. Pour les années 2005 et 2006 : ODEM, 2007 et 2008

Les principaux déchets recyclables collectés sont le verre (47% des tonnages) et les papiers-journaux (26% des tonnages). La part des emballages secs et des biodéchets (ou fraction fermentescible des ordures ménagères, FFOM) reste stable en 2007 (voir figure 6).

Figure 6 : Les collectes sélectives en 2006 et 2007

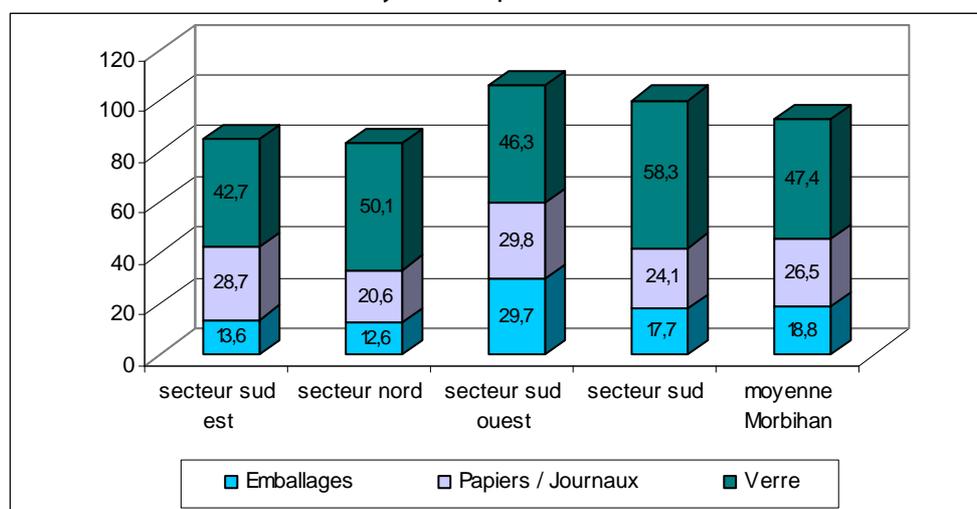


Source pour l'année 2006 : ODEM, 2008

Annexe 1 : Tonnages d'ordures ménagères résiduelles et collecte sélective

Les ratios de collecte sur les 4 grands secteurs du département sont présentés dans la figure 7.

Figure 7 : Ratios de collecte des déchets recyclables (en kg/hab) sur les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale



Annexe 2 : Fiches de suivi par EPCI

2. Le recyclage

Avec environ 2 830 tonnes de refus de tri, la collecte sélective a permis le recyclage d'environ 77 320 tonnes de déchets, soit 7% de plus qu'en 2006. Les taux de refus moyens s'élèvent à :

- 16,5% pour les emballages (15,6% en 2006)
- 1,7% pour les papiers / journaux (4,1% en 2006)

Sur la totalité du gisement d'ordures ménagères (OMR et déchets recyclables) le taux de valorisation global s'élève en 2007 à 29,1% (contre 27,5% en 2006) :

- 26,6% pour les recyclables secs (emballages, papiers-journaux et verre)
- 2,5% sur les biodéchets collectés sélectivement

📄 Annexe 4 : Taux de refus par EPCI

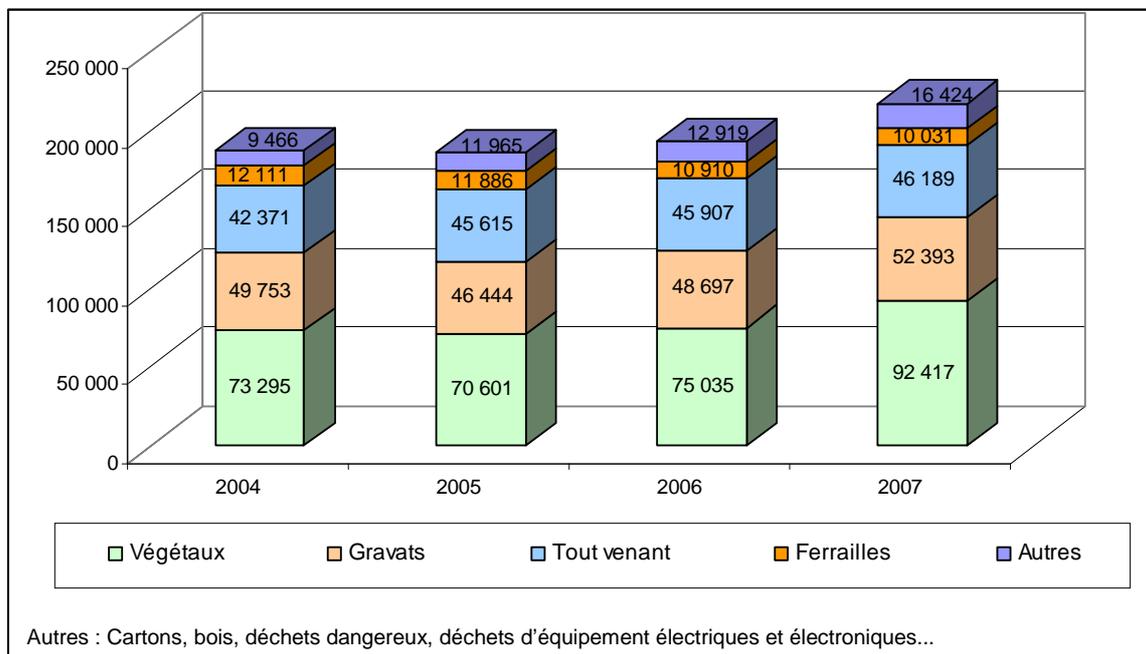
III.6. Les déchèteries

1. La collecte

En 2007, le département comptait 64 déchèteries et 8 éco-stations (ou « déchèteries simplifiées »), soit 1 déchèterie pour environ 11 000 habitants. Le Morbihan est donc très bien équipé.

Les déchèteries du département ont permis la collecte de **217 454 tonnes** de déchets en 2007, soit **274 kg/hab DGF**. Cela représente une augmentation de 12,4% par rapport à 2006. Cette progression très importante est liée aux conditions météorologiques pluvieuses en 2007 qui ont entraîné une forte augmentation des quantités de déchets verts apportées en déchèterie (voir figure 8).

Figure 8 : Evolution et nature des déchets collectés en déchèterie dans le Morbihan (en tonnes)



Source pour l'année 2004 : GIRUS, 2006. Pour les années 2005 et 2006 : ODEM, 2007 et 2008

Les principaux déchets apportés en déchèterie sont les végétaux, les gravats et le tout-venant. Ils représentent ainsi à eux seuls 241 kg/hab en 2007 (voir tableau 1).

Tableau 1 : Ratios moyens des déchets collectés en déchèterie en 2006 et 2007 (en kg/hab) et objectifs du plan

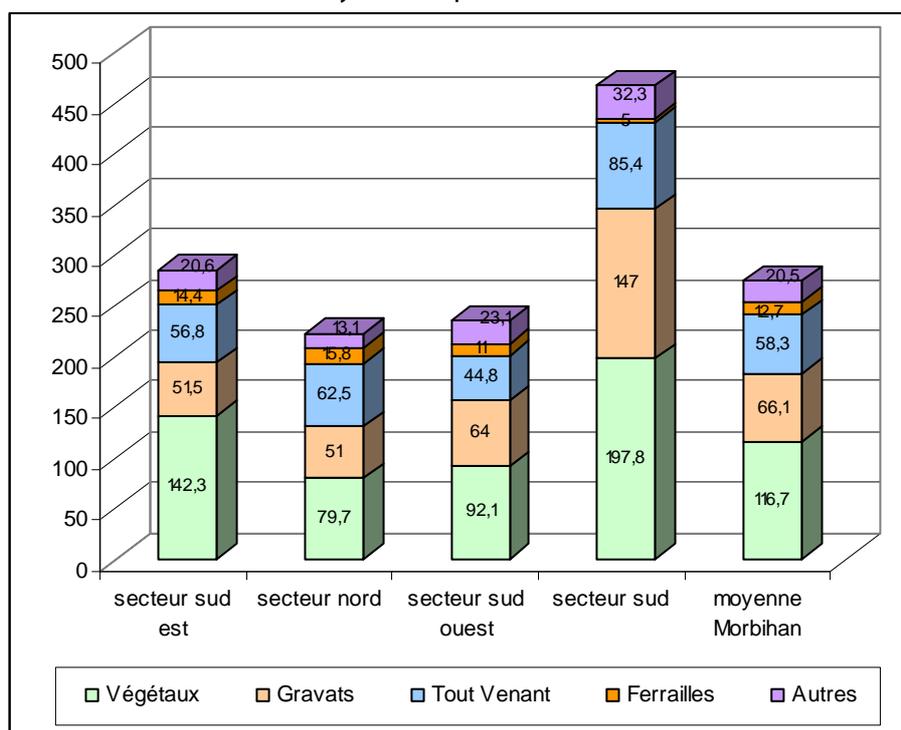
Type de déchet	Ratio moyen en 2006	Ratio moyen en 2007	Objectif 2010	Objectif 2015
Déchets verts	96,1	116,7	100	100
Inertes	62,4	66,1	66	66
Tout-venant	58,8	58,3	60	60
Ferraille	13,9	12,7	18	20
Carton	5,8	6,6	10	15
Bois	9,5	12,5	8	9
Déchets dangereux	0,85	1,2	1 à 2	2
DEEE*	0,05	0,2		7
Total déchèterie	248	274,5	262	273

Sources : ODEM, 2008 et Conseil Général du Morbihan, 2007

Annexe 5 : Quantités collectées en déchèteries

Les ratios de collecte sur les 4 grands secteurs du département sont présentés dans la figure 9.

Figure 9 : Ratios de collecte en déchèterie (en kg/hab) dans les 4 principaux secteurs du Morbihan et moyenne départementale



Le ratio de collecte très élevé du secteur sud est lié à la part très importante de résidences secondaires dans ce secteur.

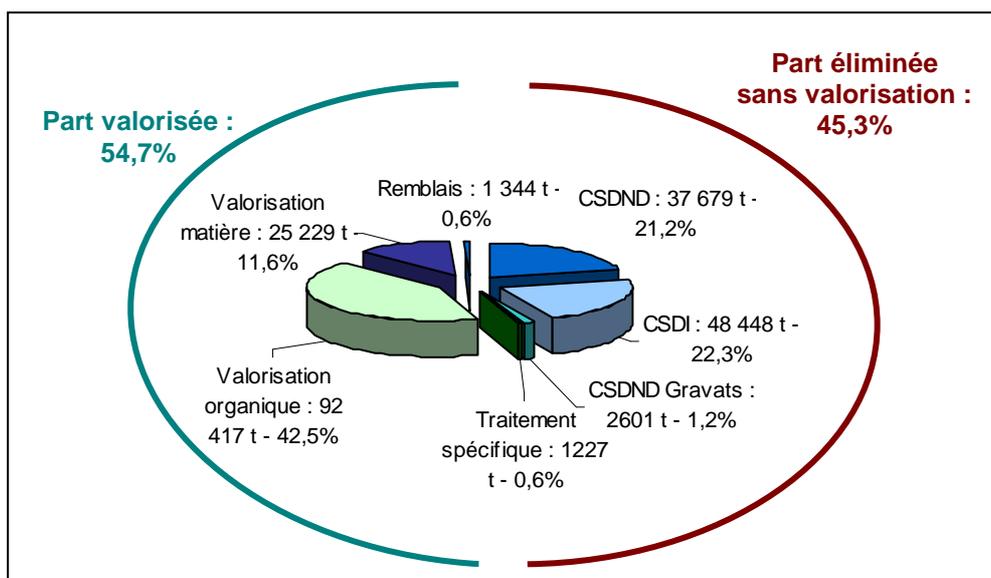
Annexe 2 : Fiches de suivi par EPCI

2. Le traitement

En 2007, les quantités de déchets verts étant très importantes, le principal mode de traitement des déchets collectés en déchèterie est la valorisation organique. Ensuite viennent l'enfouissement en centre de stockage des déchets inertes (CSDI) et en centre de stockage de déchets non dangereux (CSDND, voir figure 10).

Le taux de valorisation sur les déchets collectés en déchèterie est de 54,7% si on considère que le seul mode de valorisation des gravats est leur utilisation en tant que remblais et 56% si on considère que l'enfouissement des gravats en CSDND est également un mode de valorisation.

Figure 10 : Modes de traitement des déchets collectés en déchèterie en 2007



Annexe 6 : Traitement des déchets collectés en déchèterie

III.7. Le compostage individuel

Le compostage individuel est la principale solution préconisée par le PDEDMA pour réduire les quantités de déchets organiques collectés dans les EPCI qui n'ont pas fait le choix de filières de compostage industriel de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM). L'objectif départemental est que 30 % des ménages effectuent le compostage individuel en 2015

En 2007, on estime qu'environ 26 000 composteurs individuels ont été mis à dispositions des ménages par les EPCI du département (contre environ 20 000 en 2006), soit environ 8% des ménages morbihannais. Le tableau 2 présente les données disponibles par EPCI.

Tableau 2 : Données sur le compostage individuel en Morbihan

	Année de lancement	Mises à disposition en 2006	Mises à disposition en 2007	Total	Estimation de la part des ménages équipés
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine (toutes les communes)	2003	NC	NC	4 186	Inconnu
SIVOM de Questembert et Rochefort en terre	1999	210	400	1400	15%
Cap L'Orient	2001	213	75	4674	5%
CC du pays de Muzillac	2003	150	921	2767	41%
CA du pays de Vannes	2004	NC	995	3652	7%
SIVOM du canton de la Gacilly	2007	NC	298	298	7%
Cap Atlantique (pour les 3 communes du Morbihan)	2002	Environ 100	NC	1420	60%
CC de la Roche Bernard	NC	234	63	1169	32%
CC du Pays de Locminé	2006	380	240	620	13%
Syndicat mixte Auray Belz Quiberon	NC	3500	3432	6 932	24%
CC du pays d'Auray (canton de Pluvigner)	2005	554	413	1359	24%
CC de Plouay du Scorff au Blavet	2007	NC	600	600	11%
CC de Ploërmel	2006	Test sur 10 foyers	NC	NC	Inconnu
CC du Val d'Oust et de Lanvaux	2006	300	347	647	9%
CC du pays du roi Morvan	2006	123 (test sur 3 communes)	625	748	6%
Total				Environ 26 000	Moyenne sur l'ensemble du département : 8%

Source pour l'année 2006 : ODEM, 2008

III.8. Les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieuses (DASRI)

Les DASRI sont les produits tranchants, piquants ou coupants destinés à l'abandon (qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique), les produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivés à péremption, les compresses souillées, les déchets anatomiques humains ou animaux non aisément identifiables et certains déchets de laboratoire tels que les milieux de culture.

Ils peuvent présenter divers risques (infectieux, toxique, chimique, mécanique...) pour l'environnement et pour les agents chargés de la collecte et l'élimination des déchets, notamment s'ils se trouvent mélangés aux OMR.

Or, si les DASRI produits dans les établissements de santé suivent des filières identifiées, ce n'est pas systématiquement le cas des productions diffuses des professionnels en exercice libéral ou des particuliers en automédication (diabétiques, insuffisants rénaux ou respiratoires, victimes de maladies virales comme le VIH ou l'hépatite, etc). Dans le cadre des actions de prévention, certains EPCI mettent donc en place des collectes spécifiques (voir tableau 3).

Tableau 3 : Collecte des DASRI en 2007

EPCI	Modalités de collecte
CC du Pays de Locminé	Collecte en déchèterie sur présentation d'un certificat médical
CA du pays de Vannes	Collecte mensuelle en apport volontaire
SIVOM de Questembert et Rochefort en terre	Collecte trimestrielle par l'intermédiaire des pharmacies
CC du pays de Muzillac	Collecte trimestrielle par l'intermédiaire des pharmacies
CC Blavet Bellevue Océan	Collecte en déchèterie en partenariat avec les pharmacies (distribution d'une boîte)
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine	Collecte trimestrielle dans les déchèteries
CC de Plouay du Scorff au Blavet	Collecte annuelle en déchèterie
CC de la Roche Bernard	Collecte par l'intermédiaire des pharmacies
CC du Pays de Redon	Collecte en déchèterie
CAP Atlantique	Collecte en point d'accueil

III.9. Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Les équipements électriques et électroniques sont les équipements qui fonctionnent grâce à des courants électriques ou à des champs magnétiques, c'est-à-dire tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

On distingue principalement :

- les produits blancs : appareils électroménagers de lavage, cuisson et conservation,
- les produits bruns : appareils audiovisuels (télévision, magnétoscope, hi-fi...),
- les produits gris : équipements informatique et bureautique (micro-ordinateurs, fax, téléphonie...),
- les autres équipements qui n'entrent pas dans ces catégories tels que l'outillage, les jouets etc.

Les DEEE, qu'ils soient d'origine domestique ou professionnelle, sont, dans la majorité des cas, des déchets dangereux car ils contiennent des composants ou substances qui peuvent être néfastes pour l'environnement ou la santé humaine (gaz réfrigérants, polychlorobiphényles PCB, métaux, plastiques...)

Ils doivent donc impérativement être traités avant tout type d'élimination. Par ailleurs, de nombreuses fractions des DEEE sont recyclables.

L'élimination des DEEE est réglementée par le décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005. La collecte sélective des DEEE ménagers est ainsi de la responsabilité des distributeurs (reprise gratuite de l'ancien appareil lors de l'achat d'un nouveau) et des collectivités.

L'objectif national fixé par le décret du 29 novembre 2005 est d'atteindre une collecte de 4 kg/hab et par an à compter du 31 décembre 2006. Les DEEE étant encore collectés avec le tout-venant en déchèterie en 2004, l'objectif fixé par le PDEDMA pour les EPCI du département est de collecter 7 kg/hab et par an à l'horizon 2015.

La filière au niveau national n'étant pas encore organisée en 2007, peu d'EPCI avaient mis en place des dispositifs de collecte spécifiques des DEEE. Néanmoins, **186 tonnes** de DEEE ont été collectés en 2007 (contre 43 en 2006) soit un ratio de **0,23 kg/hab**.

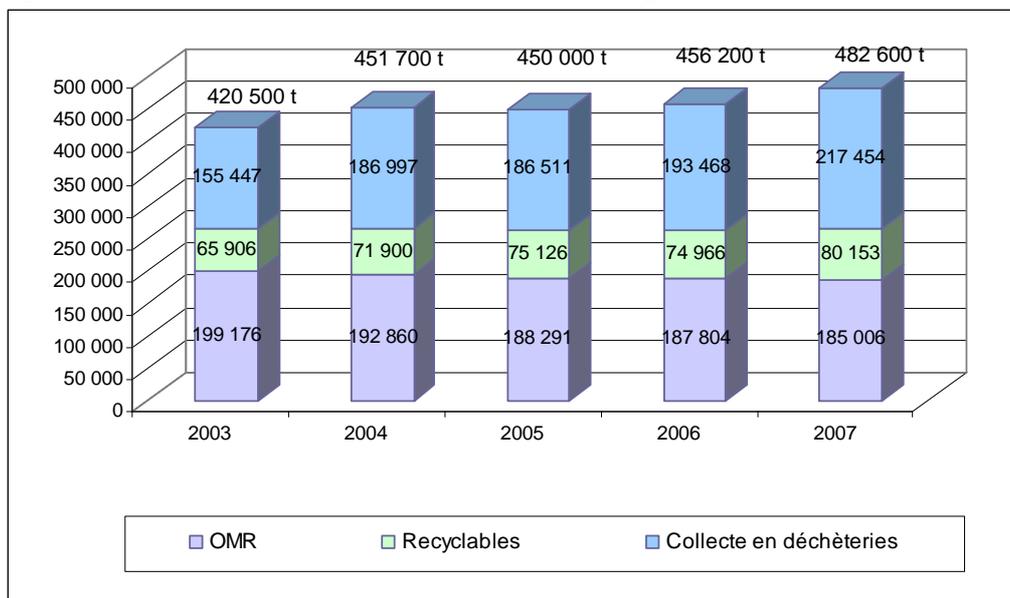
III.10. Bilan des données de collecte et de traitement

1. Quantités collectées

En 2007, un total de **482 600 tonnes** de déchets ménagers et assimilés a donc été collecté dans le Morbihan (voir figure 11) :

- 265 200 tonnes d'ordures ménagères (OM) : ordures ménagères résiduelles (OMR) et déchets recyclables,
- 217 500 tonnes de déchets collectés en déchèteries.

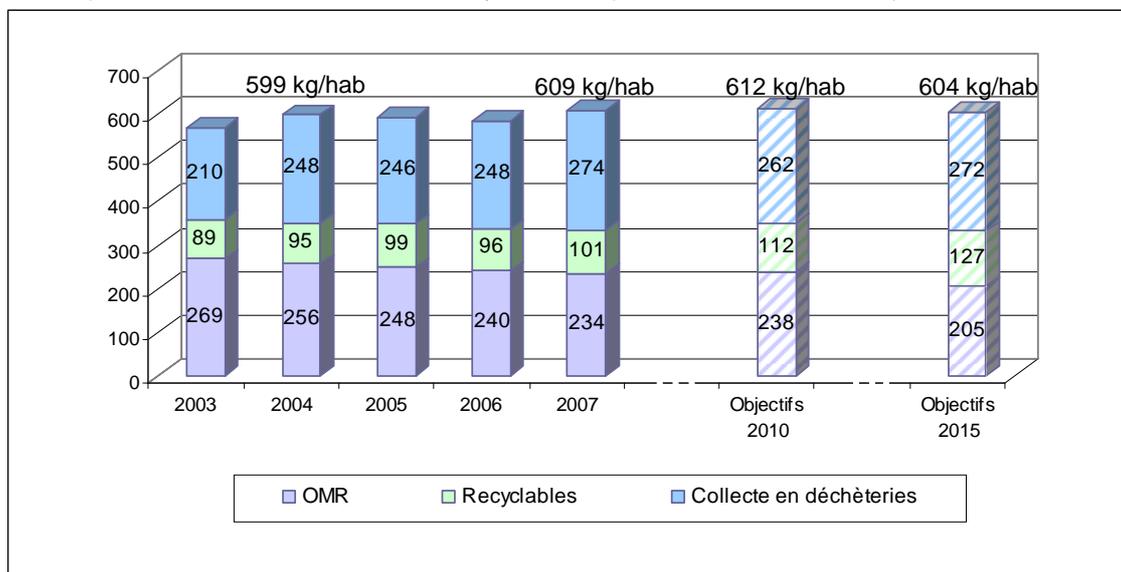
Figure 11 : Evolution des quantités de déchets ménagers collectés dans le Morbihan



Sources pour les années 2003 et 2004 : ANTEA, 2005 ; GIRUS, 2006.
 Pour les années 2005 et 2006 : ODEM, 2007 et 2008

Cela représente un ratio de **609 kg/hab** soit une augmentation de 4,3% par rapport à 2006 (voir figure 12). Cette augmentation est essentiellement liée à la progression des tonnages collectés en déchèteries en 2007.

Figure 12 : Evolution des ratios moyens (en kg/hab) et rappel des objectifs du plan



Sources pour les années 2003 et 2004 : ANTEA, 2005 ; GIRUS, 2006.
 Pour les années 2005 et 2006 : ODEM, 2007 et 2008

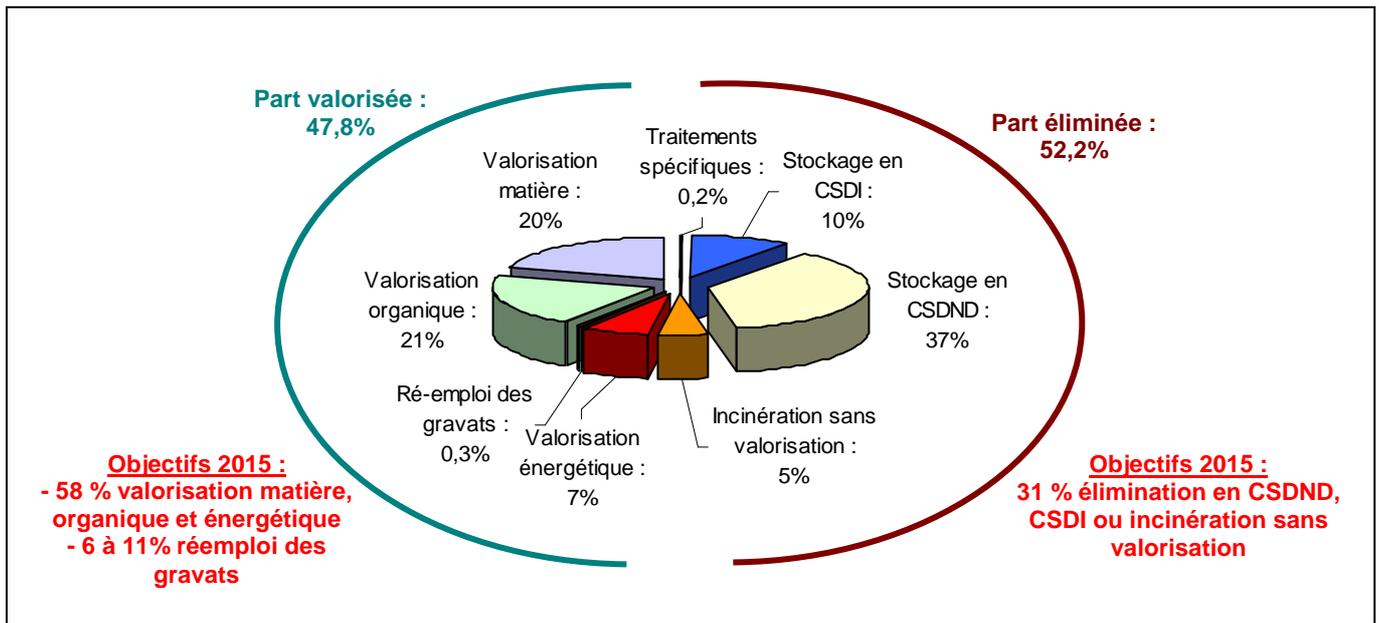
2. Modes de traitement

Sur l'ensemble des déchets ménagers collectés, le principal mode de traitement est l'enfouissement :

- 175 344 tonnes sont stockées en centres de stockage de déchets non dangereux (CSDND),
- 48 448 tonnes sont stockées en centres de stockage de déchets inertes (CSDI),
- 55 154 tonnes sont incinérées (dont 31 613 avec valorisation énergétique),
- 96 182 tonnes sont recyclées (valorisation matière),
- 99 050 tonnes suivent une valorisation organique (compostage ou broyage),
- 1 344 tonnes de gravats sont ré-utilisés en remblais.

Le taux de valorisation global est de 47,8% en 2007 (voir figure 13) contre 45,3% en 2006 (valorisation énergétique, matière et organique).

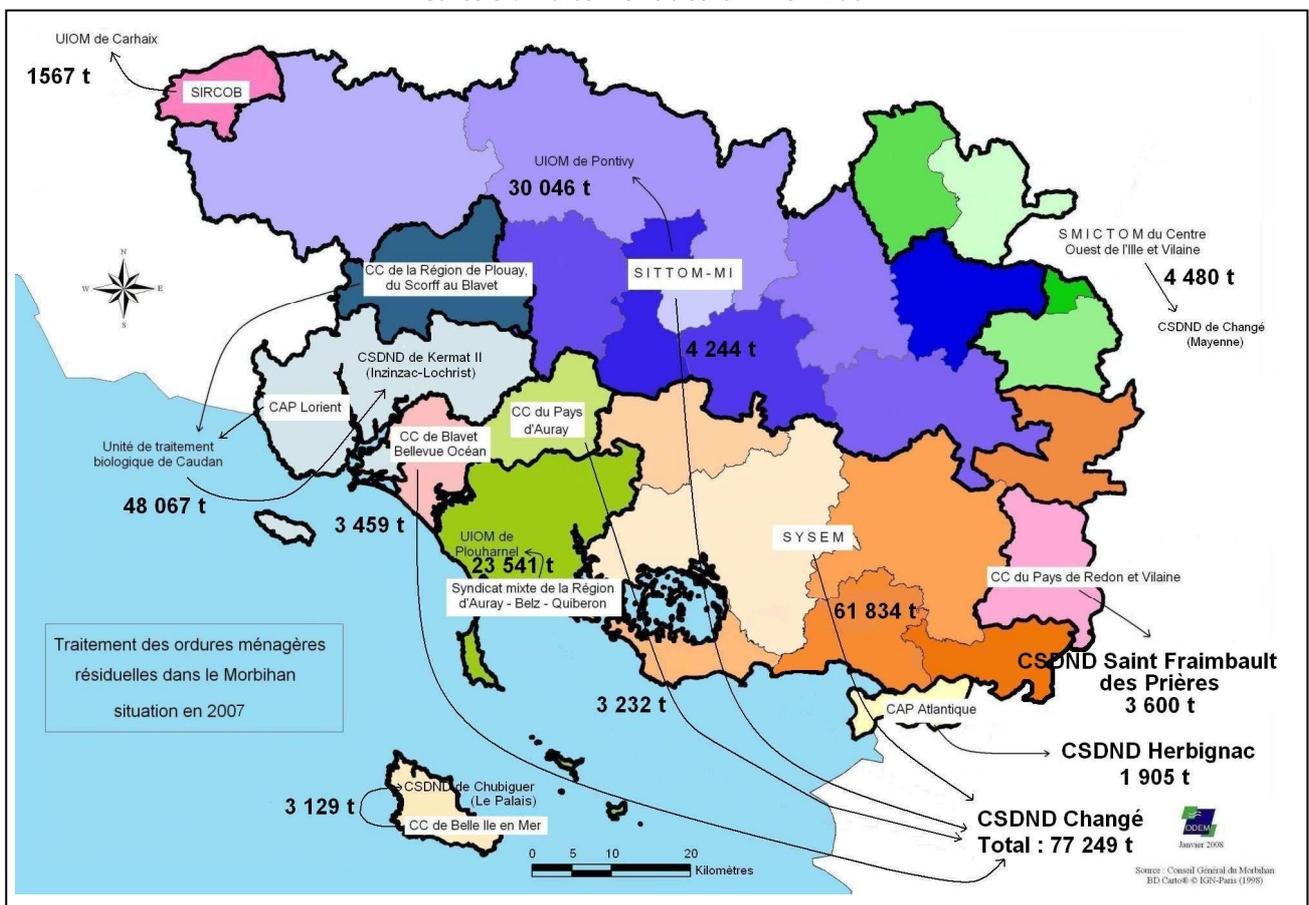
Figure 13 : Filières de traitement des déchets ménagers en 2007 et objectifs du plan



Source : Conseil Général du Morbihan, 2007

Environ 84 600 tonnes de déchets sont traitées en dehors du département en raison de l'insuffisance de capacité de traitement (voir carte 5). Les OMR sont ainsi principalement éliminées vers le site de Changé, en Mayenne.

Carte 5 : Traitement des OMR en 2007



En 2006, environ 112 000 tonnes de déchets avaient été traitées en dehors du département (OMR et encombrants collectés en déchèteries). Les travaux de mise en conformité de l'usine d'incinération de Plouharnel avaient, en effet, entraîné l'expédition vers Changé de près de 40% des OMR produites sur le territoire du Syndicat Mixte d'Auray-Belz-Quiberon en 2006.

Le synoptique de la page suivante résume les tonnages et le devenir des déchets ménagers et assimilés collectés dans le Morbihan en 2007.

IV- Synthèse au regard des objectifs du plan

IV.1. Suivi des principaux indicateurs

Tableau 4 : Suivi des indicateurs et objectifs du plan

	Etat initial (2004)	Situation en 2007	Objectifs 2010	Objectifs 2015	Commentaires sur les objectifs
Population DGF	754 100	792 220	800 600	841 800	Evaluation prospective de + 1 % par an
Production individuelle d'OM (kg/hab)	351	335	350	332	Obj. de réduction maximale à la source, de + de tri et de valorisation
Production départementale d'OM (tonnes)	264 700	265 160	280 200	279 200	
Production individuelle de déchets recyclables (kg/hab) (recyclables secs + FFOM)	94	101	111	126	Obj. de hausse modérée (+ de tri mais aussi de réduction à la source)
Production départementale de déchets recyclables (tonnes) (recyclables secs + FFOM)	71 900	80 150	89 000	106 000	
Ratio par habitant emballages (kg/hab)	15	18.8	22	27	
Ratio par habitant papier – journaux (kg/hab)	22	26.5	27	29	
Ratio par habitant verre	48	47.4	53	58	
Ratio par habitant FFOM (kg/hab) (sur le département)	10	8.4	11	15	Obj. de + de tri sur Cap l'Orient et dev ^l . du compostage à domicile
Production individuelle d'OMR avant pré-traitement	256	234	238	205	Obj. de réduction maximale
Production départementale d'OMR (tonnes)	192 900	185 000	190 000	172 700	
Production individuelle déchèterie (kg/hab)	248	274	262	272	Obj. de hausse contenue : + de tri, réduction à la source, + d'apport de DDM
Production départementale déchèteries (tonnes)	187 000	217 500	209 849	229 800	
Ratio par habitant déchets verts (kg/hab)	97	116.7	100	100	Obj. de contenir par des mesures de prévention
Ratio par habitant tout venant (kg/hab)	56	58.3	60	60	Obj. de contenir par + de tri et + de valorisation
Ratio par habitant inertes (kg/hab)	66	66.1	66	66	Idem
Ratio par habitant ferrailles (kg/hab)	16	12.7	18	20	Hausse modérée : + de tri et prévention
Ratio par habitant bois (kg/hab)	6	12.5	8	9	Hausse modérée : + de tri et prévention
Ratio par habitant cartons (kg/hab)	6	6.6	10	15	Hausse avec + de tri, avec mesures de prévention
Ratio par habitant déchets dangereux (kg/hab)	0.5	1.2	1 à 2	2	Idem
Ratio par habitant DEEE (kg/hab)	0	0.23		7	idem
Taux de valorisation matière sur OM	23%	27.7%	28%	32.5%	Obj. de hausse maximale
Taux de valorisation organique sur OM	3%	2.5%	13%	13%	Obj. de hausse maximale
Taux global de valorisation sur OM	26%	30.1%	41%	45.5%	Obj. de hausse maximale
OMR incinérées (tonnes) :	52 600	55 150		55 500	Obj. de valorisation maximale des OMr incinérées
- avec valorisation énergétique	29 700	31 600		27 100	
- sans valorisation énergétique	22 900	23 500		28 400	
OMR enfouies sans pré-traitement (tonnes)	132 401	85 883		8 300	Obj de pré-traiter systématiquement avant stockage (sauf Belle-Ile)
OMR enfouies avec pré-traitement	0	38 169		63 200	
Ratio OMR incinérées ou stockées (kg/hab)	245	226		151	Obj. de réduire au plus bas

Source : Conseil Général du Morbihan, 2007

IV.2. Actions conduites en 2007 (et perspectives 2008) :

Au cours de l'année 2007, la procédure de révision du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés du Morbihan est arrivée à son terme, avec le déroulé des principales étapes suivantes :

- de décembre 2006 à mars 2007 : consultation réglementaire des administrations et commissions ; porté à connaissance des EPCI ;
- avril 2007 : arrêt du projet de plan par le Conseil général, lancement de la procédure d'enquête publique
- 18 juin au 20 juillet : enquête publique ; remise du rapport de la commission d'enquête en octobre (avis favorable avec remarques et réserves)
- 28 novembre 2007 : approbation du plan par le Conseil général

Le plan s'articule autour de 4 axes. Les principales actions conduites en 2007 et à venir en 2008 relativement à ces 4 axes sont les suivantes :

Axe 1 : Prévention et réduction à la source

- Dans le prolongement des travaux du groupe de travail prévention, création du réseau départemental de la prévention, à l'initiative et sous la coordination du Conseil général, animé par une chargée de mission recrutée au sein du département en avril 2007. Le label commun aux actions de prévention « tous ecocitoyens56 » a été créé.
- Les EPCI ont poursuivi les actions de promotion du compostage à domicile, soutenus par le département qui avait adapté son dispositif d'aide en 2006. Pour prévenir la nocivité des déchets ménagers, une attention particulière a été portée sur la gestion des DASRI et déchets dangereux des ménages sur certains territoires.
- L'année 2008 verra la mise en œuvre opérationnelle des premières actions initiées par le réseau, notamment le lancement de la campagne « Mon jardin écocitoyen ».

📄 Annexe 7 : Lettre d'information du réseau de prévention de décembre 2007 qui résume les travaux conduits au sein du réseau

Axe 2 : Organisation territoriale

En 2007, il n'y a pas eu d'évolution particulière de l'organisation territoriale du département. Des réflexions s'engagent sur le SYSEM pour mettre en place une mission de prévention et de coordination sur le territoire.

Axe 3 : Filières de traitement

Il n'y a pas eu d'évolution majeure en 2007. Certains EPCI ont débuté des études d'optimisation des collectes en s'inspirant du cahier des charges proposé par Eco-emballage dans le cadre de son dispositif de soutien.

Axe 4 : Suivi, Information

Le dispositif de suivi initié par le Département se met en place progressivement. Pour 2008, il était prévu d'organiser avec l'ADEME une formation sur la base de données SINOE à destination des EPCI. Une dizaine d'EPCI du département ont finalement participé à cette première formation (2 demi-journées). Un seul a utilisé SINOE pour saisir ses données de l'année 2007.

V- Bibliographie

ANTEA, 2005

Réalisation d'enquêtes sur les déchets dans le Morbihan : collectes sélectives, déchèteries, traitement (mises à jour pour le département du Morbihan des enquêtes 2002 de l'ORDB).

Conseil Général du Morbihan. 57 p.

Conseil Général du Morbihan, 2007

Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. 88 p.

GIRUS, 2006

Révision du PDEDMA du Morbihan : Actualisation de la situation – Analyse critique et synthèse.

Conseil Général du Morbihan. 152 p.

ODEM, 2007

Bilan déchets : La situation morbihannaise en 2005. 13 p.

ODEM, 2008

Bilan déchets : La situation morbihannaise en 2006. 17 p.

ORDB, 2002a

La gestion des ordures ménagères en Bretagne. Bilans régional et départementaux, activité 2001. 30 p.

ORDB, 2002b

Les collectes sélectives en Bretagne. Bilans régional et départementaux, activité 2002. 23 p.

VI- Liste des abréviations utilisées

CA : Communauté d'Agglomération

Cap L'Orient : Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient

CC : Communauté de Communes

CSDI : Centre de Stockage de Déchets Inertes

CSDND : Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux

DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FFOM : Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères

OM : Ordures Ménagères : ordures ménagères résiduelles + déchets recyclables

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PDEDMA : Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés

SIRCOB : Syndicat Intercantonal de Répurgation du Centre-Ouest Bretagne

SITTOM MI : Syndicat Intercommunal de Transfert et de Traitement des Ordures Ménagères du Morbihan Intérieur

SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

SMICTOM : Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

SYSEM : Syndicat mixte du Sud Est du Morbihan
UIOM : Usine d'Incinération des Ordures Ménagères
VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

VII- Liste des tableaux, cartes et figures

Tableau 1 : Ratios moyens des déchets collectés en déchèterie en 2006 et 2007 et objectifs du plan..	p. 12
Tableau 2 : Données sur le compostage individuel en Morbihan	p. 14
Tableau 3 : Collecte des DASRI en 2007	p. 15
Tableau 4 : Suivi des indicateurs et objectifs du plan.....	p. 21
Carte 1 : Les EPCI et communes en charge de la collecte des déchets ménagers en 2007	p. 4
Carte 2 : Les EPCI en charge du traitement des déchets ménagers en 2007	p. 5
Carte 3 : Sites de traitement des déchets ménagers et unités de compostage en 2007.....	p. 6
Carte 4 : Quais de transfert et centres de tri en 2007	p. 6
Carte 5 : Traitement des OMR en 2007	p. 18
Figure 1 : Evolution de la population DGF dans le Morbihan et perspectives 2010 et 2015	p. 4
Figure 2 : Evolution des tonnages d'OMR collectés en Morbihan	p. 7
Figure 3 : Ratio de production d'OMR dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale	p. 8
Figure 4 : Traitement des OMR dans le Morbihan	p. 8
Figure 5 : Evolution des quantités de déchets recyclables collectés dans le Morbihan	p. 9
Figure 6 : Les collectes sélectives en 2006 et 2007.....	p. 10
Figure 7 : Ratios de collecte des déchets recyclables sur les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale	p. 10
Figure 8 : Evolution et nature des déchets collectés en déchèterie dans le Morbihan.....	p. 11
Figure 9 : Ratios de collecte en déchèteries dans les 4 grands secteurs du Morbihan et moyenne départementale	p. 12
Figure 10 : Modes de traitement des déchets collectés en déchèterie en 2007	p. 13
Figure 11 : Evolution des quantités de déchets ménagers collectés dans le Morbihan.....	p. 16
Figure 12 : Evolution des ratios moyens et rappel des objectifs du plan.....	p. 17
Figure 13 : Filières de traitement des déchets ménagers en 2007 et objectifs du plan.....	p. 18

VIII- Annexes

Annexe 1 : Tonnages d'OMR et collecte sélective	p. 25
Annexe 2 : Fiches de suivi par EPCI	p. 26
Annexe 3 : Traitement des OMR.....	p. 33
Annexe 4 : Taux de refus par EPCI	p. 34
Annexe 5 : Quantités collectées en déchèterie	p. 35
Annexe 6 : Traitement des déchets collectés en déchèterie	p. 36
Annexe 7 : Lettre d'information du réseau de prévention	p. 38

EPCI	Population DGF 2007	OMR 2006 (tonnes)	OMR 2007 (tonnes)	Ratios OMR 2007 (kg/hab)	Collecte sélective 2007 (tonnes)								Ratios de collecte sélective 2007 (kg/hab)					
					Emballages	Verre	Papiers	Biodéchets et autres	Total 2007	Total CS 2006	Taux refus emballages	Taux refus papiers	Ratio emballages	Ratio Verre	Ratio PJM	Ratio biodéchets	Ratio Global	
SYSEM	SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	24 093	5 655	5 149	213,7	212	1 137	673	0	2 022	2 271	15,1%		8,8	47,2	27,9		83,9
	Communauté d'agglomération du pays de Vannes	144 324	37 719	35 404	245,3	2 035	5 343	4 671	0	12 049	11 638	20,3%		14,1	37,0	32,4		83,5
	Communauté de communes de Muzillac	19 816	3 562	5 634	284,3	332	1 091	459	0	1 882	1 242	22,9%		16,8	55,0	23,2		95,0
	SIVOM du canton de la Gacilly	11 007	2 328	2 308	209,7	239	578	305	0	1 122	1 050	2,4%	0,0%	21,7	52,5	27,7		101,9
	CC de la presqu'île de Rhuys	25 022	8 488	8 335	333,1	284	1 376	456	0	2 116	1 974	21,1%		11,4	55,0	18,2		84,6
	CC du Loch	13 477	2 708	2 670	198,1	130	506	308	0	943	866	26,0%		9,6	37,5	22,8		70,0
	CC de la Roche Bernard	9 514	2 314	2 329	244,8	143	527	232	0	902	870	6,3%		15,0	55,4	24,4		94,8
Total SYSEM	247 253	62 774	61 829	250,1	3 375	10 557	7 104	0	21 036	19 911			13,6	42,7	28,7		85,1	
Sittom MI	Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	17 065	3 295	3 298	193,3	314	1 102	404	0	1 820	1 848	11,0%		18,4	64,6	23,7		106,7
	Communauté de communes du pays de Josselin	12 543	2 335	2 322	185,1	252	524	314	0	1 090	1 342	5,1%		20,1	41,8	25,0		86,9
	Communauté de communes du pays de Locminé	13 430	2 435	2 545	189,5	267	562	276	0	1 105	960	21,13%		19,9	41,8	20,6		82,3
	Communauté de communes du pays du roi Morvan (1)	28 996	6 243	6 454	222,6	371	1 237	572	0	2 180	2 301	14,70%	0,0%	12,8	42,7	19,7		75,2
	Communauté de communes du pays de Baud	15 128	3 207	3 288	217,3	157	863	359	0	1 379	1 438			10,4	57,0	23,7		91,2
	Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)	14 558	3 542	3 524	242,1	80	599	192	0	871	920	9,00%		5,5	41,1	13,2		59,8
	Communauté de communes du pays de Pontivy	46 221	11 226	10 846	234,7	376	2 585	943	0	3 904	650			8,1	55,9	20,4		84,5
	Communauté de communes de Ploërmel	16 696	3 557	3 580	214,4	258	774	335	0	1 367	1 602	6,00%		15,5	46,4	20,1		81,9
Total Sittom MI	164 637	35 840	35 857	218	2 075	8 246	3 395	0	13 715	11 061			12,6	50,1	20,6	0,0	83,3	
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	16 125	3 542	3 459	214,5	367	983	539	0	1 888	1 687	19,5%	3,5%	22,7	60,9	33,4		117,1	
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	7 434	3 189	3 129	420,9	109	512	132	0	753	738	20,7%	0,0%	14,6	68,9	17,8		101,2	
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon	81 915	24 579	23 541	287,4	1 504	4 898	1 931	0	8 333	7 610	20,0%		18,4	59,8	23,6		101,7	
CC du Pays d'Auray (4 communes)	15 249	3 103	3 232	212,0	214	769	415	0	1 399	1 244	14,0%		14,1	50,5	27,2		91,7	
CAP L'Orient	198 091	41 663	41 287	208,4	6 147	8 955	5 867	6 633	27 602	26 280	17,5%	5,0%	31,0	45,2	29,6	33,5	139,3	
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	12 771	2 370	2 686	210,3	226	563	361	0	1 150	1 698			17,7	44,1	28,3		90,0	
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine (2)	24 764	3 818	4 480	180,9	480	1 000	680	0	2 160	2 151	10,9%	3,4%	19,4	40,4	27,5		87,2	
Communauté de communes du pays de Redon (3)	16 841	3 308	3 600	213,8	320	790	400	0	1 510	1 674	16,60%		19,0	46,9	23,8		89,7	
CAP Atlantique	7 140	1 800	1 905	266,8	106	293	210	0	608	651	22,20%		14,8	41,0	29,4		85,2	
Population DGF totale :	792 220																	

En bleu, les EPCI non morbihannais

	Collecte sélective						
	OMR	Ratios/hab	Emballages	Verre	PJM	Biodéchets	Total Collecte Sélective
Total 2007	185 006	233,5	14 922	37 566	21 033	6 633	80 153
Total 2006	185 985	240,5	14 304	35 138	19 224	6 299	74 966

	Ratios moyens en kg/hab DGF				
	Emballages	Verre	PJM	Biodéchets	Ratio CS
2007	18,8	47,4	26,5	33,5	101,2
2006	18,0	45,1	24,7		95,9

(1) y compris Gourin et Roudouallec

(2) Calcul pour les communes du 56 à partir du ratio/hab global

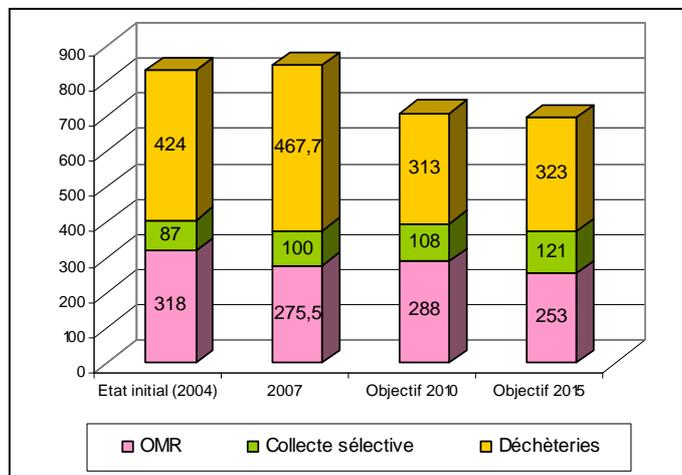
en rouge : données des années précédentes

(3) Calcul pour les communes du 56 à partir du ratio/hab global sauf pour les déchèteries

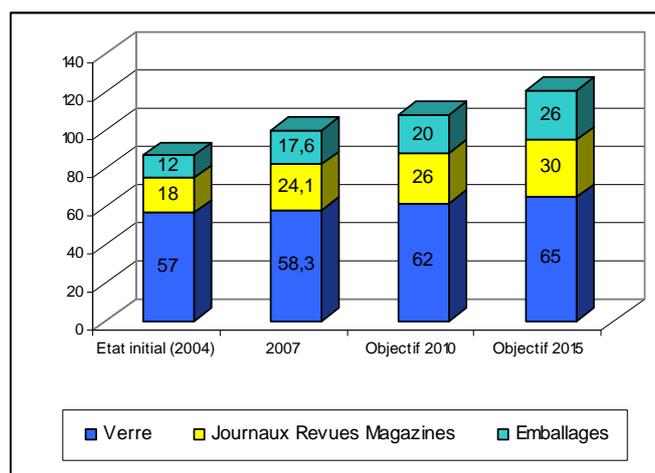
ANNEXE 2

TERRITOIRE DU SUD DU MORBIHAN (PAYS d'AURAY)

Objectifs de collecte



SM ABQ + canton Pluvigner : Evolution production déchets ménagers



SM ABQ + canton Pluvigner : Evolution de la collecte sélective

Evolution du taux de valorisation sur les OM

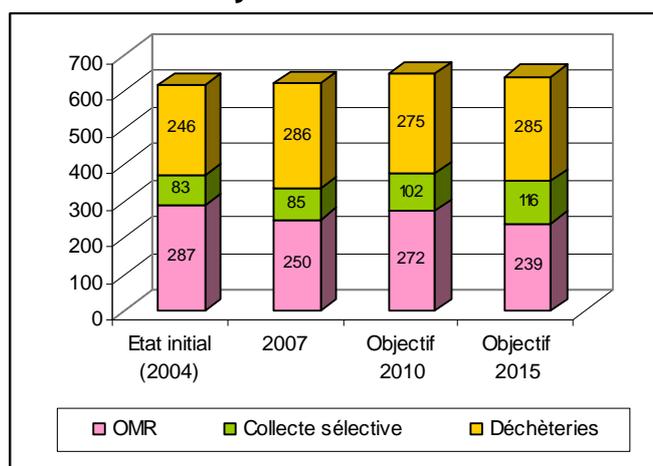
2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
21%	25,7%	25%	30%

Total des déchets ménagers à enfouir ou incinérer

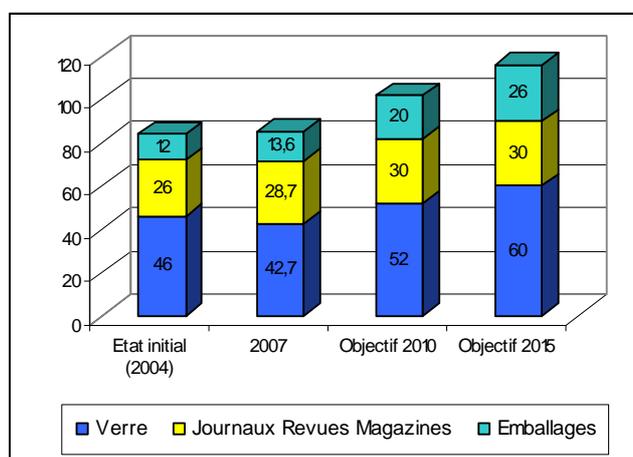
	2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
OM (déchets ultimes, refus de tri)	30 444 t	27 103 t	30 396 t	28 973 t
Encombrants	7 557 t	8 301 t	6 022 t	6 375 t
Total	38 001 t	35 404 t	36 418 t	35 348 t

TERRITOIRE DU SYSEM

Objectifs de collecte



Evolution production déchets ménagers



Evolution de la collecte sélective

Evolution du taux de valorisation sur les OM

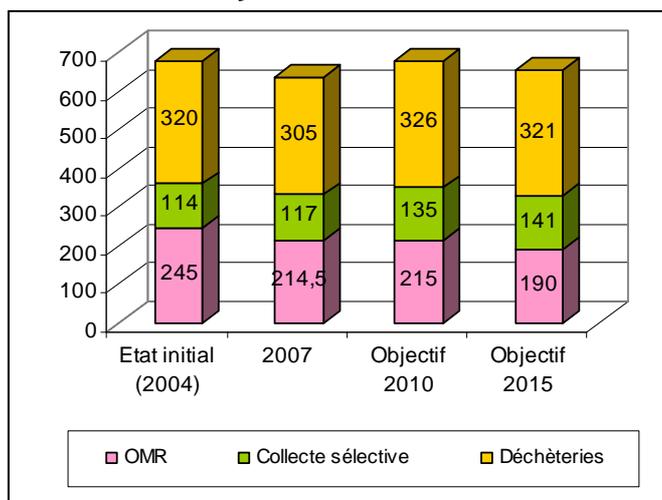
2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
22%	24,6%	26%	31%

Total des déchets ménagers à enfouir ou incinérer

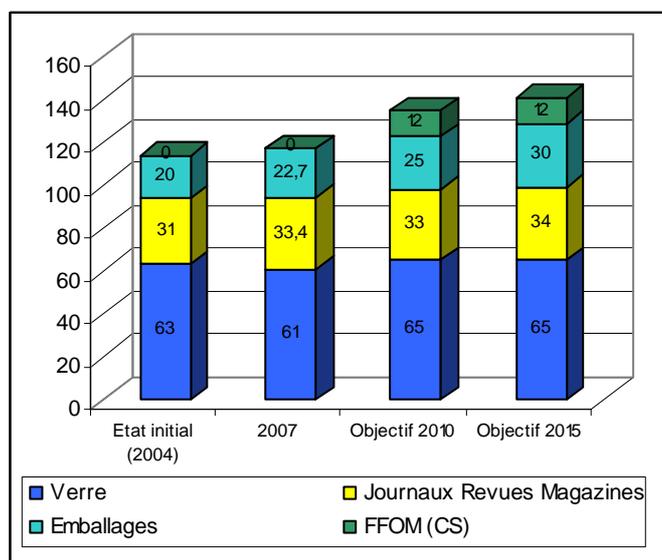
	2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
OM (déchets ultimes, refus de tri)	63 600 t	62 476 t	38 000 t	35 500 t
Encombrants	12 600 t	14 040 t	15 500 t	15 600 t
Total	76 200 t	76 516 t	53 500 t	52 600 t

TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BLAVET BELLEVUE OCEAN

Objectifs de collecte



Evolution production déchets ménagers



Evolution de la collecte sélective

Evolution du taux de valorisation sur les OM

2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
30%	33,6%	34%	37%

Evolution du taux de organique sur les OM

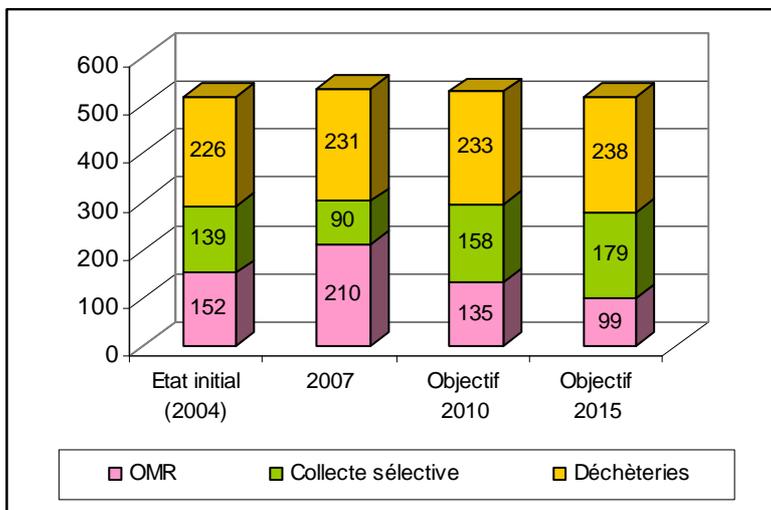
2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
0%	0%	3%	3%

Total des déchets ménagers à enfouir ou incinérer

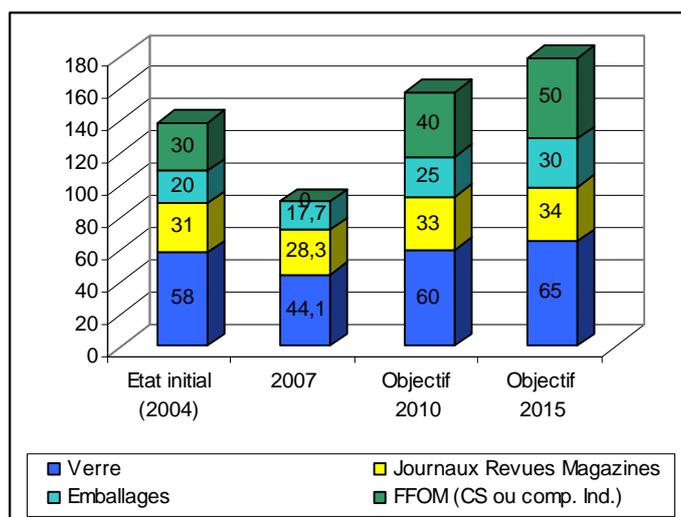
	2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
OM (déchets ultimes, refus de tri)	3 569 t	3 549 t	3 251 t	2 964 t
Encombrants	679 t	875 t	736 t	754 t
Total	4 248 t	4 424 t	3 986 t	3 718 t

**TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE PLOUAY DU SCORFF
AU BLAVET**

Objectifs de collecte



Evolution production déchets ménagers



Evolution de la collecte sélective

Evolution du taux de valorisation sur les OM

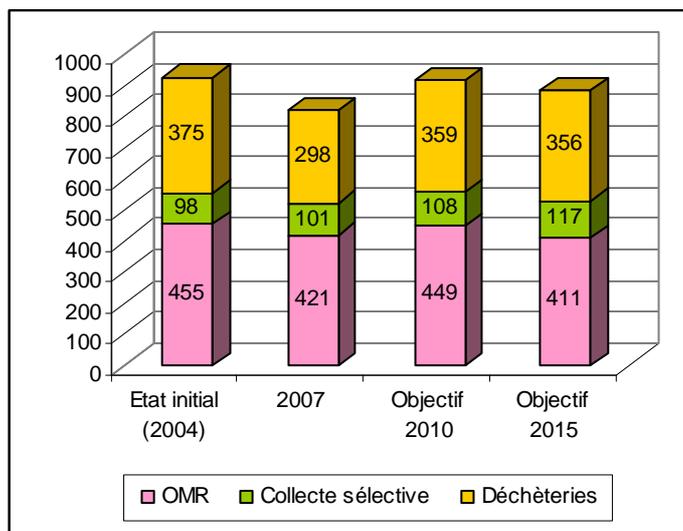
2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
36%	29,9%	40%	45%

Evolution du taux de organique sur les OM

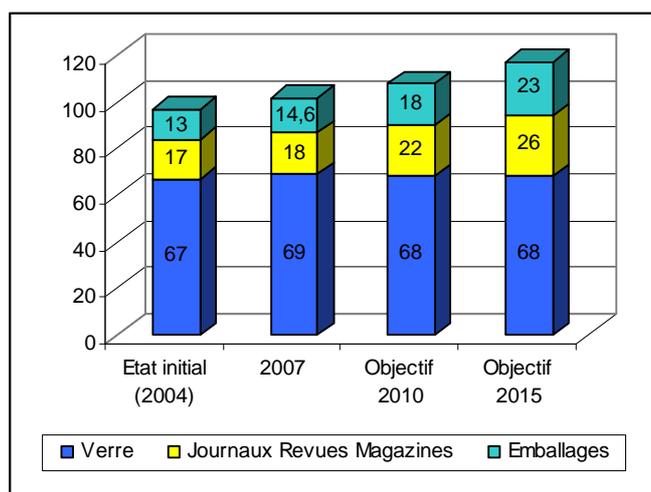
2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
0%	0%	13%	17%

TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELLE ILE EN MER

Objectifs de collecte



Evolution production déchets ménagers



Evolution de la collecte sélective

Evolution du taux de valorisation sur les OM

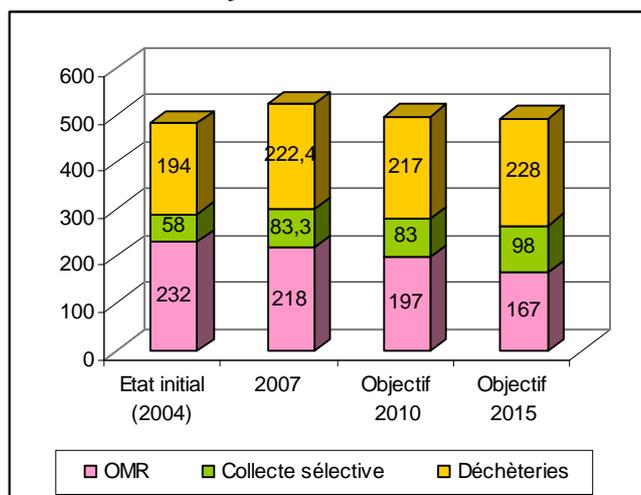
2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
17%	18,8%	19%	21%

Total des déchets ménagers à enfouir ou incinérer

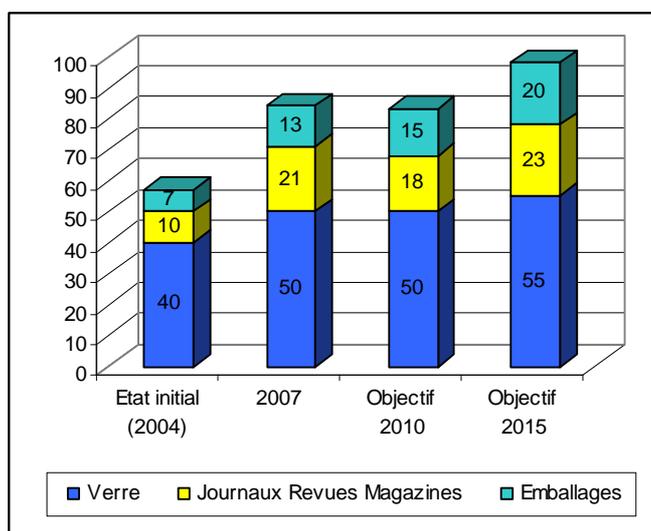
	2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
OM (déchets ultimes, refus de tri)	3 407 t	3 129 t	3 748 t	3 782 t
Encombrants	972 t	1000 t	910 t	905 t
Total	4 379 t	4 129 t	4 658 t	4686 t

TERRITOIRE DU SITTO M I

Objectifs de collecte



Evolution production déchets ménagers



Evolution de la collecte sélective

Evolution du taux de valorisation sur les OM

2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
19%	Manque de données	29%	36%

Evolution du taux de organique sur les OM

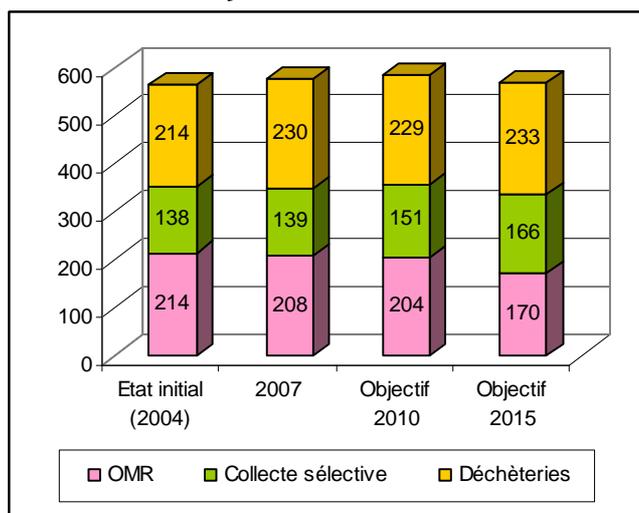
2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
0%	0%	4%	4%

Total des déchets ménagers à enfouir ou incinérer

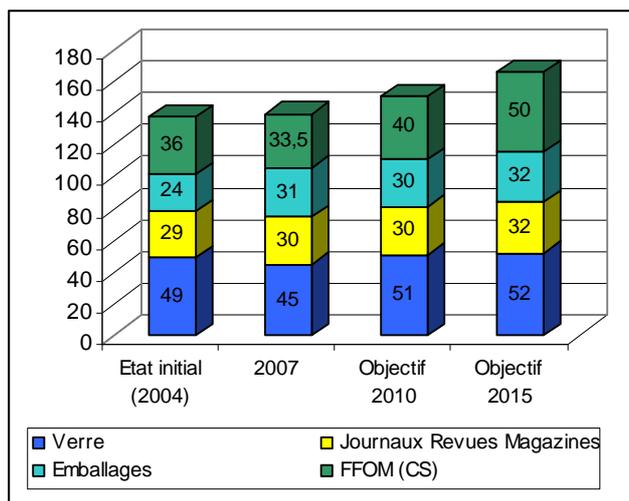
	2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
OMR produites	36 774 t	35 857 t	32 100 t	27 800 t
OM (déchets ultimes, refus de tri)	5 000 t	5 811 t	2000 t	0 t
Encombrants	8 200 t	10 298 t	8 300 t	8 400 t
Total à enfouir	13 200 t	16 109 t	10 300 t	8 400 t

TERRITOIRE DE CAP L'ORIENT

Objectifs de collecte



Evolution production déchets ménagers



Evolution de la collecte sélective

Evolution du taux de valorisation sur les OM

2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
28%	29%	30%	33%

Evolution du taux de organique sur les OM

2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
10%	9,6%	11%	14%

Total des déchets ménagers à enfouir ou incinérer

	2004	2007	Objectif 2010	Objectif 2015
OM (déchets ultimes, refus de tri)	42 746 t	38 169 t	28 200 t	24 600 t
Encombrants	10 560 t	8 758 t	9 400 t	9 300 t
Total	53 300 t	46 927 t	37 600 t	33 900 t

EPCI de collecte	Tonnages collectés (3)	EPCI de traitement si différent	Mode de traitement		Total tonnages traités	Tonnages traités dans le département	Tonnages traités hors département
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	5 149	SYSEM	Transfert	CET2 Changé	61 834 (écart de 280t lié au stockage et à l'imprécision des mesures)	0	61 834
Communauté d'agglomération du pays de Vannes	35 404		Usine du Prat				
Communauté de communes de Muzillac	5 631						
Divers (professionnels)	287		Transfert				
SIVOM du canton de la Gacilly	2 309		Transfert				
CC de la presqu'île de Rhuys	8 335		Transfert				
CC du Loc'h	2 670		Transfert				
CC de la Roche Bernard	2 329		Transfert				
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	3 298	SITTO MI	Incinération UIOM Pontivy (30046 t)		35 857	30 046	5 811
Communauté de communes du pays de Josselin	2 322		Incinération UIOM Carhaix (Gourin et Roudouallec)				
Communauté de communes du pays du roi Morvan (1)	6 454						
Communauté de communes du pays de Locminé	2 545		Stockage au CET2 Changé (4244t)				
Communauté de communes du pays de Baud	3 288						
Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)	3 524		CET2 Changé				
Communauté de communes du pays de Pontivy	10 846						
Communauté de communes de Ploërmel	3 580						
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	3 459		CET2 Chubiguer		3 459		3 459
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	3 129		Incinération UIOM Plouharnel		3 129	3 129	
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon	23 541		CET2 Changé		23 541	23 541	
CC du Pays d'Auray (4 communes)	3 232		CET2 Changé		3 232		3 232
CAP L'Orient	41 287	CAP L'Orient	Stabilisation Caudan	CET2 Inzinzac Lochrist	38 169 (261 t ferrailles et 8 563 t pertes liées au process)	38 169	
DIB communes CAP L'Orient	2 633						
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	2 686						
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine (2)	4 480		CET2 Changé		4 480		4 480
Communauté de communes du pays de Redon (2)	3 600		CET2 de Saint Fraimbault des Prières (Mayenne)		3 600		3 600
CAP Atlantique	1 905		CET2 Herbignac		1 905		1 905

En bleu, les EPCI non morbihannais

Total	187 924		188 050 traitées			
TOTAL				dans 56	hors 56	Total Eliminé
				94 885	84 321	179 206

De légers écart peuvent exister entre les chiffres des EPCI de collecte et de traitement liés à la collecte de DIB

Traitement des OMR 2007 (en tonnes)	MORBIHAN			HORS MORBIHAN			TOTAL
	Valorisation énergétique	Traitement thermique	Enfouissement	Valorisation énergétique	Compostage + Enfouissement	Enfouissement	
	30 046	23 541	41298	1 567	0	82 754	179 206
	16,8%	13,1%	23,0%	0,9%	0,0%	46,2%	100,0%
	94 885			84 321			179 206

(1) Y compris Gourin et Roudouallec

(2) Calcul pour les communes du 56 à partir du ratio/hab global

(3) Tonnages déclarés par l'EPCI de traitement

EPCI de collecte	EPCI de traitement si différent	Emballages (en tonnes)			Papier Journaux Magazines (en tonnes)			Verre (en tonnes)	
		Tonnages	Refus de tri	Devenir refus de tri	Tonnages	Refus de tri	Devenir refus de tri	Tonnages	Refus de tri
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	SYSEM	212	32	CET2 Gueltas	673	0		1 137	0
Communauté d'agglomération du pays de Vannes		2 035	409		4 671	0		5 343	0
Communauté de communes de Muzillac		332	77		453	0		1 091	0
SIVOM du canton de la Gacilly		239	2		305	0		578	0
CC de la presqu'île de Rhuys		284	76		456	0		1 376	0
CC du Loc'h		130	37		308	0		506	0
CC de la Roche Bernard		143	9		232	0		527	0
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	SITTOM MI	314	35	Incinération ou CET 2 Morbihan	404	0	Incinération ou CET 2 Morbihan	1 102	0
Communauté de communes du pays de Josselin		252	13		314	0		524	0
Communauté de communes du pays de Locminé		267	56		276	0		562	0
Communauté de communes du pays du roi Morvan (1)		371	61		572	0		1 237	0
Communauté de communes du pays de Baud		157	?		359	0		863	0
Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)		80	7		192	0		599	0
Communauté de communes du pays de Pontivy		376	?		943	35		2 585	0
Communauté de communes de Ploërmel	258	15	335	0	774	0			
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan		367	71	CET 2 Changé	539	19	CET 2 Changé	983	0
Communauté de communes de Belle Ile en Mer		109	23	CET2	132	0	CET2	512	0
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon		1 504	300	Incinération	1 931	0	Incinération	4 898	0
CC du Pays d'Auray (4 communes)		214	30		415	0		769	0
CAP L'Orient		6 147	1 076	CET 2 morbihan	5 867	293	CET 2 morbihan	8 955	0
Communauté de Communes de Plouay du Scorf au Blavet		226	1	CET 2 morbihan	361	0	CET 2 morbihan	563	0
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine		480	52	CET 2 Changé	680	23	CET 2 Changé	1 000	0
Communauté de communes du pays de Redon		320	53	CET 2 mayenne	400	0	CET 2 mayenne	790	0
CAP Atlantique		106	24	CET2 Laval	210	0	CET2 Laval	293	0

En bleu, les EPCI non morbihannais

En rouge, estimation d'après le taux de refus de 2005 et 2006

(1) Hors Gourin et Roudouallec

Total refus emballages	2 459
------------------------	-------

Total refus PJM	370
-----------------	-----

Total refus	2 829
-------------	-------

		Déchèteries 2007 (tonnes)												
EPCI	Population DGF 2007	Ferrailles	Végétaux	Gravats	Tout venant	Cartons	Bois	Déchets dangereux (5)	DEEE	Autres (6)	Total 2007	Déchèterie 2006	Ratio Déchèteries 2007 (kg/hab DGF)	
SYSEM	SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	24 093	313	1 564	1 067	692	89	340	23	0	0	4 088	3 269,1	169,7
	Communauté d'agglomération du pays de Vannes	144 324	1 965	21 104	6 219	8 773	745	2 055	228	0	0	41 089	33 565,0	284,7
	Communauté de communes de Muzillac	19 816	480	3 533	1 207	1 402	114	0	24		24	6 783	4 526,4	342,3
	SIVOM du canton de la Gacilly	11 007	124	515	415	447	50	100	15	0	0	1 666	1 844,9	151,4
	CC de la presqu'île de Rhuys	25 022	279	6 748	2 757	1 436	228	618	62	0	0	12 129	8 987,8	484,7
	CC du Loc'h	13 477	242	1 516	823	965	101	0	20	0	4	3 671	2 540,3	272,4
	CC de la Roche Bernard	9 514	166	198	260	325	95	172	2	0	0	1 218	1 097,6	128,0
Total SYSEM	247 253	3 570	35 178	12 748	14 040	1 422	3 285	374	0	28	70 644	55 831	285,7	
Sittom MI	Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	17 065	324	1 104	1 050	758	101	185	12	0	0	3 534	3 179,0	207,1
	Communauté de communes du pays de Josselin	12 543	245	1 420	760	430	78	195	26	19	0	3 174	2 563,1	253,0
	Communauté de communes du pays de Locminé (dont Moréac)	17 372	174	1 666	770	920	137	47	27	24	0	3 765	3 625,8	216,7
	Communauté de communes du pays du roi Morvan (1)	28 996	615	2 074	1 344	1 993	133	0	28	0	0	6 187	5 582,0	213,4
	Communauté de communes du pays de Baud	15 128	180	1 348	618	1 297	83	0	61			3 587	3 105,4	237,1
	Saint Jean Brevelay Communauté (hors Moréac)	10 616	224	845	582	605	68	0	0	0	0	2 324	1 930,5	218,9
	Communauté de communes du pays de Pontivy	46 221	503	4 667	2 180	2 734	398	0	57	0	0	10 539	9 550,0	228,0
	Communauté de communes de Ploërmel	16 696	341	0	1 132	1 561	190	164	24	100	0	3 512	4 139,0	210,3
	Total Sittom MI	164 637	2 606	13 124	8 436	10 298	1 188	591	235	144	0	36 623	33 675	222,4
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	16 125	302	2 231	1 106	875	94	294	16	0	1	4 919	4 223,5	305,0	
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	7 434	270	793	39	1 000	100	0	11	0	0	2 214	2 613,3	297,8	
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon	81 915	427	17 866	13 426	6 852	1 133	1 783	73	0	41	41 601	32 340,6	507,9	
CC du Pays d'Auray (4 communes)	15 249	38	1 360	890	1 449	99	0	8	0	0	3 844	3 029,9	252,1	
CAP L'Orient	198 091	1 964	17 607	12 724	8 758	928	3 352	210	0	0	45 543	42 950,0	229,9	
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	12 771	235	1 078	762	535	95	247	0	0	0	2 952	2 628,0	231,1	
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine (2)	24 764	304	525	691	552	92	203	33	43	1	2 443	2 112,9	98,6	
Communauté de communes du pays de Redon (3)	16 841	217	1 475	1 150	1 285	87	0	0	0	0	4 214	3 238,8	250,2	
CAP Atlantique (3)	7 140	99	1 180	421	545	20	185	8	0	2	2 459	3 868,4	344,4	
En bleu, les EPCI non morbihannais														
		Ferrailles	Végétaux	Gravats	Tout venant	Carton	Bois	Déchets dangereux	DEEE	Autres	Total 2007	Total 2006	Ratios Moyens	
2007		10 031	92 417	52 393	46 189	5 257	9 940	968	186	73	217 454		274,5	
2006		10 910	75 035	48 697	45 907	4 584	7 401	667	43	224		193 468,0	247,8	

(1) y compris Gourin et Roudouallec

(2) Calcul pour les communes du 56 à partir du ratio/hab global

(3) Calcul pour les communes du 56 à partir du ratio/hab global sauf pour les déchèteries

(5) DMS, batteries, huiles mécaniques, aérosols, néons, piles, peintures, emballages...

(6) Textiles, huiles végétales, pneus, non précisés.

EPCI de collecte	EPCI de traitement si différent	Nbre déchèteries (écostations)	TYPE TRAITEMENT								
			Ferrailles	Végétaux	Gravats	Tout venant	Cartons	Bois	Déchets dangereux (1)	DEEE	Autres
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre	SYSEM	1 (3)	Valorisation matière	Broyage/ épandage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
Communauté d'agglomération du pays de Vannes		7 (1)	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
Communauté de communes de Muzillac		3	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
SIVOM du canton de la Gacilly		1	Valorisation matière	Compostage	Remblais	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
CC de la presqu'île de Rhuys		3 (2)	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
CC du Loc'h		1	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
CC de la Roche Bernard		1	Valorisation matière	Broyage/ épandage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux	SITTO MI	2	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
Communauté de communes du pays de Josselin		1 (3)	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
Communauté de communes du pays de Locminé		2	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique	Traitement spécifique	DASRI : incinération
Communauté de communes du pays du roi Morvan		5	Valorisation matière	Compostage	CET 3 hors 56	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes du pays de Baud		2	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)		1	Valorisation matière	Compostage	CET2	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes du pays de Pontivy		7	Valorisation matière	Compostage	CET2	CET2	Valorisation matière		Traitement spécifique		
Communauté de communes de Ploërmel		1	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique		
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	1	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique			
Communauté de communes de Belle Ile en Mer	1	Valorisation matière	Broyage/ épandage	Remblais	CET2	Valorisation matière	CET2	Traitement spécifique			
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon	5	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique			
CC du Pays d'Auray (4 communes)	1	Valorisation matière	Compostage	Remblais	CET 2	Valorisation matière		Traitement spécifique			
CAP L'Orient	10	Valorisation matière	Compostage	CET3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique			
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet	2	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique			
SMICTOM du Centre Ouest de l'Ille et Vilaine (2)	2	Valorisation matière	Compostage	CET 3	CET2 hors 56	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique			
Communauté de communes du pays de Redon (3)	2	Valorisation matière	Broyage/ épandage	CET 3	CET2 hors 56	Valorisation matière		Traitement spécifique			
CAP Atlantique (3)	1	Valorisation matière	Broyage/ épandage	CET 2	CET2	Valorisation matière	Valorisation matière	Traitement spécifique			

En bleu, les EPCI non morbihannais

(1) DMS, batteries, huiles mécaniques, aérosols, néons, piles, peintures, emballages...

(2) Calcul pour les déchèteries du 56 à partir du ratio/hab global

(3) Déchèteries du Morbihan

EPCI de collecte	Tonnages incinérés		Tonnages enfouis Centres Stockage				Réutilisation gravats	Tonnages compostés	Tonnages broyés/épanchés	Tonnages recyclés	Traitement spécifique	Total
	56	hors 56	type 2 56	type 2 hors 56	gravats CET type 3	gravats CET type 2						
SIVOM de Questembert et Rochefort en Terre			692		1 067				1 564	742	23	4 088
Communauté d'agglomération du pays de Vannes			8 773		6 219			21 104		4 765	228	41 089
Communauté de communes de Muzillac			1 402		1 207				3 533	593	48	6 783
SIVOM du canton de la Gacilly			447				415	515		275	15	1 667
CC de la presqu'île de Rhuys			1 436		2 757			6 748		1 125	62	12 128
CC du Loc'h			965		823			1 516		343	24	3 671
CC de la Roche Bernard			325		260				198	433	2	1 218
Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux			758		1 050			1 104		610	12	3 534
Communauté de communes du pays de Josselin			430		760			1 420		519	45	3 174
Communauté de communes du pays de Locminé			920		770			1 666		358	51	3 765
Communauté de communes du pays du roi Morvan			1 993		1 344			2 074		748	28	6 187
Communauté de communes du pays de Baud			1 297		618			1 348		263	61	3 587
Saint Jean Brevelay Communauté (dont Moréac)			605		582			845		292	0	2 324
Communauté de communes du pays de Pontivy			2 734			2 180		4 667		901	57	10 539
Communauté de communes de Ploërmel			1 561		1 132			0		695	124	3 512
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan			875		1 106			2 231		690	17	4 919
Communauté de communes de Belle Ile en Mer			1 000				39		793	371	11	2 214
Syndicat Mixte Auray Belz Quiberon			6 852		13 426				17 866	3 343	114	41 601
CC du Pays d'Auray (4 communes)			1 449				890	1 360		137	8	3 844
CAP L'Orient			8 758		12 724			17 607		6 244	210	45 543
Communauté de Communes de Plouay du Scorff au Blavet			535		762			1 078		577	0	2 952
SMICTOM du Centre Ouest de l'île et Vilaine (1)				552	691			525		598	77	2 443
Communauté de communes du pays de Redon (2)				1 285	1 150				1 475	304	0	4 214
CAP Atlantique (2)			545			421			1 180	303	10	2 459
												217 455

En bleu, les EPCI non morbihannais

	UIOM		Gravats					Tonnages compostés	Tonnages broyés/épanchés	Tonnages recyclés	Traitement spécifique	TOTAL
			CET 2	CET2 hors 56	CET type 3	CET type 2	Réutilisation gravats					
Total 2007 (en tonnes)	0	0	44 352	1 837	48 448	2 601	1 344	65 808	26 609	25 229	1 227	217 455
Total 2006 (en tonnes)			33 601	15 337	44 296	3 560	842	66 474	8 561	19 865	932	193 468

(1) Calcul pour les déchèteries du 56 à partir du ratio/hab global

(2) Déchèteries du Morbihan

ANNEXE 7 : Lettre d'information du réseau de prévention - décembre 2007



Info' réso Décembre 2007

Sommaire :

1) Info-réso	p 1
2) Bilan des formations	p 1
3) Constitution des groupes de travail	p 2
4) Avancées des groupes	p 3
5) Zoom sur l'opération avec les collègues	p 5
6) A vous de jouer !	p 5
7) Planning des prochains rendez-vous	p 6

1. Info' réso

Afin de favoriser les échanges au sein du réseau, nous vous proposons de communiquer via un bulletin interne mensuel dont cette lettre pourrait constituer le n°0 (version test).
Cette lettre a pour but de synthétiser toutes les informations mensuelles et diminue ainsi le nombre de mail informatifs.

Au contenu de cette lettre :

- les conclusions des réunions des différents groupes de travail (les comptes-rendus seront annexés)
- les actions des différents membres en faveur de la prévention (pour se faire, il faudrait que vous me transmettiez ces informations régulièrement)
- votre rôle à jouer
- les prochains rendez-vous
- toute information que vous souhaiteriez faire passer à l'ensemble du réseau

Après lecture de cette lettre, je vous remercie de me donner réponse pour valider (ou non) la pérennité de ce bulletin et émettre vos remarques éventuelles pour en améliorer l'efficacité (forme, contenu...).

2. Bilan des formations de septembre

✓ **Module à destination des élus / représentants Etat (1/2 journée le 12 septembre 2007)**

Le nombre total de participants était de 12 personnes, avec la répartition suivante :

- Pierrick Nevannen, élu référent du conseil général
- 7 élus référents prévention (sur 27 EPCI de collecte et de traitement)
- 3 représentants de l'état et chambres consulaires (DDE, DDASS, CCI)
- Patrick Even - ADEME

Bilan de la demi-journée :

- une participation active et intérêt marqué des différents participants,
- une satisfaction des participants sur les thèmes traités, le groupe et l'intervention du formateur, au regard de la fiche d'évaluation

✓ **Module à destination des techniciens / associations (13/14 septembre et 2 octobre)**

1^{ère} journée : 22 participants

- 20 techniciens référents prévention
- 2 représentants d'associations (Eaux et Rivières, UFC que Choisir)

2^{ème} journée : 35 participants

- 29 techniciens d'EPCI
- 4 représentants d'associations (Eaux et Rivières, UFC que Choisir, UMIVEM)
- Le représentant de la Chambre de Métiers
- Patrick Even - ADEME

Bilan de la journée :

- une participation et un intérêt des différents participants
- la décision de constitution de groupes de travail en fonction des différentes thématiques et un démarrage immédiat de leur activité
- la réalisation d'une veille et de diffusion de l'information par la chargée de mission du Département

3. Constitution des groupes de travail

Suite aux formations, une proposition de constitution de groupes de travail, de contenu d'activités et de planning, sur les différentes thématiques de prévention, vous a été faite par voie électronique.

Ces groupes de travail ont pour but de mener un travail de fond sur une thématique précise de prévention en mutualisant nos moyens.

Voici la constitution à ce jour des groupes de travail.

Nous invitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à intégrer un ou plusieurs groupes de travail.

N°	Groupes de travail	Liste des membres au 19/12/07
1	Eco-consommation / imprimés non sollicités	Sylvie BACCON – SYSEM Marylène FORRE – CAP Atlantique Julien GUEHO/Isabelle MALOT - CAP L'Orient Cécile LE BARS - CC du Pays d'Auray Colette PIETTE / Aline WEILL - UFC Que Choisir
2	Promotion de l'eau du robinet	Néant à l'heure actuelle, sollicitation à venir d'acteurs locaux « gestion de l'eau »
3	Réduction des déchets verts	Christine BERNARD - CC du Roi Morvan Gaëlle GOURVENNEC - CA du Pays de Vannes Fabienne MAHET - CC de Muzillac Claude ORMONT – CC du Pays de la Roche Bernard Samuelle SURGEUL - SIVOM de Questembert
4	Compostage domestique	Christine BERNARD - CC du Roi Morvan Angélique BESNIER - CC du Val d'Oust et de Lanvaux Elisabeth LE GAL - SIVOM de la Gacilly Marine LEGRAND – St Jean Brevelay Communauté / CC du P de Locminé Dimitri LONGONI - CC Blavet Bellevue Océan Fabienne MAHET - CC de Muzillac Claude ORMONT – CC du Pays de la Roche Bernard Samuelle SURGEUL - SIVOM de Questembert
5	Réemploi, réparation	Gaëlle GOURVENNEC - CA du Pays de Vannes Cécile LE BARS - CC du Pays d'Auray Noémie LECHENEAU - CC du Pays de Josselin Marine LEGRAND – St Jean Brevelay Communauté / CC du P de Locminé Hélène WALLET - CC du Pays de Locminé
6	DDM / DASRI / DEEE	Cécile LE BARS - CC Auray Elisabeth LE GAL - SIVOM de la Gacilly Fabrice PINEL - CC du Loc'h
7	Exemplarité des administrations	Marine LEGRAND – St Jean Brevelay Communauté / CC du P de Locminé Isabelle MALOT - CAP L'Orient Laëtitia VELOPPE - CC de Muzillac Hélène WALLET - CC du Pays de Locminé
8	Redevance spéciale et incitative	Christine BERNARD - CC du Pays du Roi Morvan Claude CADOR - Eaux et Rivières Anne GOREL – CC de la Presqu'île de Rhuys Célia GUERIN – CAP Atlantique Dimitri LONGONI - CC Blavet Bellevue Océan Claude ORMONT- CC du Pays de la Roche Bernard Fabrice PINEL - CC du Loc'h
9	Création et renforcement des partenariats	Claude CADOR - Eaux et Rivières Stéphanie CHAPELAIN - SM Auray Belz Quiberon Bastien GILLARD - SITTOM-MI Laëtitia VELOPPE - CC du Pays de Muzillac
10	Communication	Sylvie BACCON - SYSEM Stéphanie CHAPELAIN - SM Auray Belz Quiberon Bastien GILLARD - SITTOM-MI Daniella RIZO-GUEGUEN / Pascal POITEVIN -CAP L'Orient Estelle BILGER / Maly SANANIKONE – Service Communication CG 56 Pascal POITEVIN /Catherine RADENAC – Agence Le ciré Jaune Patrick EVEN - ADEME

La première mission de ces groupes thématiques est de définir les différentes activités, les partenaires potentiels et les indicateurs d'évaluation les plus judicieux.

Au fur et à mesure du travail des groupes, divers partenaires seront amenés à s'y intégrer.

Lors de la première réunion des groupes réduction des déchets verts et compostage, il a été émis l'idée que ces deux groupes soient refondus en un seul dans l'avenir.

4. Avancées des groupes

A ce jour, les groupes suivants se sont rencontrés :

- groupe de travail « éco-consommation » : 7 novembre 2007
- groupe de travail « réduction des déchets verts » et « compostage domestique » : 11 décembre 2007
- groupe de travail « création et renforcement des partenariats » : 12 décembre 2007
- groupe de travail « communication » : 11 octobre et 7 décembre 2007

Voici les grandes orientations de travail des groupes :

✓ **Bilan activité groupe « éco-consommation » (CR en pièce jointe) :**

- Elaboration d'une charte d'engagement avec les grandes enseignes commerciales (suppressions sacs jetables, diminution imprimés, étiquetage, accueil animations....)
- Adaptation de cette charte au sein de chaque territoire avec les grandes surfaces et unions commerciales
- Elaboration d'outils et d'animations sur l'éco-consommation
- Travail sur un argumentaire en faveur du Stop pub pour les particuliers et élus
- Mobilisation de partenaires relais dans la sensibilisation des particuliers et scolaires

✓ **Bilan activité groupes « réduction des déchets verts » et « compostage domestique » (CR en pièce jointe) :**

- Préparation de la campagne du printemps 2008 sur le thème « jardinage éco-citoyen » (recensement outils, mobilisation partenaires, formation à l'animation)
- Réflexion sur la mise en œuvre d'un service de broyage pour les particuliers et les communes
- Travail avec les paysagistes, promoteurs, services urbanisme, services techniques
- Développement d'outils pour la sensibilisation et l'accompagnement des particuliers au compostage domestique
- Réflexion sur la mise en place de compostage de quartier

✓ **Bilan activité groupes « création et renforcement de partenariats » (CR en pièce jointe):**

- Mobilisation des élus (organisation formations, journée technique)
- Recensement des partenaires thématiques et partenaires relais du département
- Elaboration d'outils et de formation à destination de ces partenaires

✓ **Bilan activité groupe « communication » :**

L'agence Le ciré jaune a été retenue pour la mise en œuvre du marché de communication lancé par le Département « conception et réalisation des actions de communication du plan de prévention et de réduction des déchets ».

- Elaboration d'une identité graphique pour les opérations de prévention menées dans le département du Morbihan par tous les partenaires. Les conditions d'utilisation du label figurent en pièce jointe. Pour obtenir le label, une demande d'utilisation doit être formulée auprès du comité de validation du plan de prévention des déchets à l'adresse : ecocitoyens56@cg56.fr.
- Proposition d'une stratégie de communication qui repose sur une mise en œuvre concertée, une structure itinérante, des moyens d'animation au niveau local et une campagne média départementale.
- Réalisation d'un bandeau web pour Noël avec un lien vers un site dédié.



- Mise en place d'un blog de travail pour le groupe de travail « communication »
- Définition du thème de la première campagne pour le printemps 2008 « jardinage éco-citoyen » permettant d'aborder les thématiques du compostage, paillage, broyage, alternatives aux phytosanitaires..
- Proposition d'une structure itinérante modulable, personnalisable et utilisable par tous les partenaires, d'une superficie de 25 m² au sol (soit 36 m² d'espace d'animation)

Projet



Projet



Principe de la campagne :

- thème principal en lien avec le quotidien : jardinage
- angle d'accroche pour attirer les morbihannais : compostage, les pesticides c'est pas automatique
- autres thèmes développés (ou pouvant l'être) : gestion des déchets organiques à domicile (broyage, paillage), choix de plantes produisant peu de déchets, aménagement de la parcelle et du jardin....
- mise à disposition de la structure itinérante auprès du réseau prévention
- animation par le réseau prévention et, avec l'appui de partenaires spécialisés dans cette thématique ou dans la sensibilisation (associations d'environnement, associations de consommateurs, jardiniers, agents municipaux, jardins familiaux, jardinerie, agriculteurs, GVA, paysagistes, lycées techniques, écoles...).
- recours et valorisation des outils et supports d'information techniques développés par les EPCI, associations (...), mutualisation des outils existants sur cette thématique (guide, exposition...)
- optimisation des supports d'information : affichage, insertion presse, radio, internet, ambassadeurs d'opération
- rapprochement de la campagne sur un événement local existant ou création d'autres événements annexes (forum, conférence....)

Le but est de créer un véritable événement de cette campagne en faisant circuler la structure dans tout le département et en faisant parler de l'opération dans de nombreux supports, en particulier à l'échelle locale.

5. Zoom sur l'opération avec les collèges

64 collèges (chefs d'établissement et intendants) ont participé à la rencontre des collèges autour du développement durable et 38 collèges (agents techniques et intendants) ont suivi les journées d'informations de novembre 2007.

A ce jour, 32 collèges se sont inscrits officiellement dans l'opération de mise en place du tri du papier :

Collège St Jean Baptiste	Arradon	Collège Charles de Gaulle	Ploëmeur
Collège Guillevic	St Jean Brévelay	Collège St Félix	Hennebont
Collège Saint Louis	St Jean Brévelay	Collège Chateaubriand	Gourin
Collège JC Carré	Le Faouët	Collège St Jean	Guidel
Collège Sacré Cœur	Ploërmel	Collège Michel Lotte	Le Palais
Collège Beaumanoir	Ploërmel	Collège St Joseph	Lorient
Collège Yves Le Bec	Rohan	Collège Montaigne	Vannes
Collège Notre Dame	St Avé	Collège Yves Coppens	Malestroit
Collège Notre Dame Le ménimur	Vannes	Collège St Julien	Malestroit
Collège de Rhuys	Sarzeau	Collège St Ouen	Plouay
Collège JP Calloc'h	Locminé	Collège de la Rivière d'Etel	Etel
Collège Sainte Barbe	Le Faouët	Collège St Michel	Carnac
Collège Mazé	Guéméné s/Scorff	Collège Les Saints Anges	Pontivy
Collège A de St Exupéry	Vannes	Collège Jules Simon	Vannes
Collège Marcel pagnol	Plouay	Collège Pierre et Marie Curie	Hennebont
Collège Saint Tudy	Groix	Collège Notre Dame - Jean Paul II	Ploëmeur
Collège St Jean Baptiste	Arradon	Collège Charles de Gaulle	Ploëmeur

Nous avons sollicité les collèges à :

- contacter les techniciens des EPCI pour organiser l'interface tri-collecte
- identifier leurs besoins en bacs et chariots de manutention (investissements pris en charge par le CG dans la limite d'un plafond)
- sensibiliser les élèves, enseignants, agents à l'opération par des animations (des affiches sur le tri du papier seront distribuées à tous les collèges pour être apposées dans les salles de classe).

Je vous invite vivement à prendre contact avec les collègues (gestionnaires ou directeurs/principaux) s'ils ne l'ont pas encore fait.

6. A vous de jouer !

Le but du réseau est de mutualiser les moyens et les outils et, de travailler ensemble sur différentes thématiques de prévention des déchets, par lesquelles nous sommes tous concernés.

Les avancées du travail des différents groupes seront conditionnées par la participation de tous et par les éléments que chacun d'entre nous pourra transmettre.

Aussi, je vous remercie de « plancher » sur les quelques points suivants et de transmettre les renseignements au réseau :

Actions à réaliser	Date de retour souhaitée
Transmettre au groupe de travail communication une option de réservation de la structure sur votre territoire (à partir du 1 ^{er} avril 2008), notamment en fonction des manifestations locales programmées (foire, brocante, marché au fleurs, forum...). Consulter les différentes municipalités pour connaître leur planning de manifestations.	1 ^{er} janvier 2008
Faire un point sur les outils réalisés par votre collectivité sur la thématique du jardinage éco-citoyen (sur un ou plusieurs des thèmes concernés) et des outils créés portés à votre connaissance (sur votre territoire ou non)	10 janvier 2008
Réaliser un recensement des différents partenaires pouvant se joindre à la première campagne (agents, élus, associations, jardineries, jardiniers...)	10 janvier 2008
Recenser les médias de votre territoire pouvant relayer la campagne (sites internet, radios, journaux...) et les zones d'affichage disponibles	15 janvier 2008
Faire un point avec votre agence locale de La Poste (nombre de stop pub apposés, politique respect autocollant, retour surplus...)	15 janvier 2008 si possible
Recenser les partenaires du territoire pouvant intervenir sur les différentes thématiques de la prévention et les partenaires relais (associations sportives, associations de consommateurs...)	10 février 2008
Compléter le document point zéro afin de faire un état des actions de prévention dans le département (documents mis en ligne pour tous par la suite)	15 février 2008

7. Planning des prochains rendez-vous

- **Mercredi 9 janvier 2008 – 9h30 – CG** 1^{ère} réunion GT « redevance spéciale et incitative »
- **Jeudi 10 janvier 2008 – 9h30 – CG** 1^{ère} réunion GT « réemploi, réparation »
- **Jeudi 10 janvier 2008 – 14h – CG** 1^{ère} réunion GT « exemplarité »
- **Vendredi 11 janvier 2008 – 9h30 – CG** 2^{ème} réunion GT « déchets verts »
- **Vendredi 11 janvier 2008 – 14h – CG** 1^{ère} réunion GT « DDM, DASRI, DEEE »
- **Jeudi 17 janvier 2008 – 15h – CG** 3^{ème} réunion GT « communication »
- **Vendredi 18 janvier 2008 – 9h30 – SYSEM** 2^{ème} réunion GT « éco-consommation »
- **Lundi 11 février 2008 – 9h30 – CG** 2^{ème} réunion GT « création partenariats »

- **Février 2008 (date à convenir)** Rencontre du réseau spéciale sur la première campagne de communication

**Bonnes fêtes
de fin d'année !**



Rédaction : Clotilde Fortin – chargée de mission prévention des déchets – CG 56